



D'une Table à l'autre

par CLAUDE GOYETTE  
LE SOLEIL

### ■ L'Aviatic Club

Les propriétaires de « L'Aviatic Club », situé dans la Gare du Palais, ont inauguré une terrasse de 118 places, cette semaine, en présence d'une centaine d'invités. Le menu de la terrasse sera le même qu'à l'intérieur et l'établissement offre une quinzaine de bières pression, en plus d'une dizaine de bières importées en bouteille. Le restaurant est maintenant ouvert sept jours sur sept, de 11 h à 2 h, et il est préférable de réserver pour espérer prendre le repas du midi à cet endroit, sinon vous risquez de vous retrouver devant une salle remplie. C'est impossible de prendre le menu du jour sur la terrasse pour l'instant, car les propriétaires ajoutent de l'équipement dans les cuisines pour être capables de répondre à une demande plus grande. Ils ont aussi ajouté le « mess des officiers » à leur menu du midi, un choix de trois plats mettant en vedette des produits frais, selon les saisons. Ils servent aussi des déjeuners spéciaux, les samedis et dimanches, de 10 h à 14 h 30. Il simulent un vol et ils arrêtent dans trois capitales différentes pour déguster des plats typiques des pays visités.

### ■ Le « Faubourg » s'anime

Le « Faubourg Saint-Honoré » vit actuellement de grands



Les propriétaires de « L'Aviatic Club », Gilbert Tourville, Vallier Dufour, Eric Dufour et Nicolas Mercier, venaient tout juste de tomber du ciel, ou du moins ils en donnaient l'impression, pour marquer de façon particulière l'ouverture de leur terrasse!

changements. Les nouveaux propriétaires, Bertrand et Jules Fournier, vont perdre leur chef, Mario Martel, et le maître d'hôtel, Alain Rabault, qui quittent l'établissement de la Grande-Allée pour voler de leurs propres ailes. Ils déménagent à Sillery dans l'ancienne « Closerie » de Jacques Le Pluart et ils devraient ouvrir leur établissement vers le début du mois d'août après avoir aménagé leur local durant le mois de juillet. Les deux avaient permis au restaurant de monter à deux reprises sur le podium d'excellence du Mérite de la restauration québécois. Les propriétaires du

« Faubourg » n'ont pas perdu de temps et ils ont sauté sur une occasion en or. Le jeune chef québécois, Mario Tardif, vient de revenir d'un séjour de neuf mois sur l'île de Saint-Martin, dans les Antilles françaises et il ne demandait pas mieux que de retourner à ses anciennes amours. Il avait travaillé au « Faubourg », en 1986, sous la direction d'Alain Laflamme, et ils avaient permis au restaurant de gagner une première médaille lors du Mérite de la restauration. M. Tardif a aussi travaillé chez « Serge Bruyère », « George et Alphonse » et il a été le chef du « Marie-Clarisse »

durant une quinzaine de mois. M. Tardif prend charge des cuisines du « Faubourg » à partir de lundi et il sera secondé dans son travail par Philippe Robitaille qui travaillait déjà comme second de Mario Martel. Ce dernier continuera à travailler dans les cuisines durant quelques semaines pour assurer la transition, tout comme Alain Rabault dans la salle.

### ■ À la Table de Serge Bruyère

Selon un communiqué envoyé par un club de gourmets américains, le *Gourmet Diners*

*Club of America*, le restaurant « A la Table de Serge Bruyère » a reçu une cuiller d'argent de la part de l'organisme pour souligner son excellente cuisine. Les membres de ce club sont disséminés un peu partout à travers les États-Unis et ils choisissent leurs restaurants favoris aux États-Unis et au Canada. Les membres vont plus loin, ils critiquent les restaurants et font des suggestions constructives pour faire en sorte que la restauration des deux pays s'améliorent.

### ■ L'Azalée

C'est la fête des Pères, le 18 juin, et c'est aussi le premier anniversaire du restaurant « L'Azalée », situé à Val-Bélair. Le chef-propriétaire, Roger Pelletier, a décidé de souligner les deux événements en préparant, pour le repas du soir, une table d'hôte spéciale et un relais gastronomique de neuf services. Il offrira à tous ses clients un mousseux gratuit et il fera le tirage de quatre repas d'une valeur de \$100 chacun. Un clown sera aussi sur place pour animer le restaurant qui est maintenant doté d'un système de climatisation central pour le plus grand confort des clients. C'est préférable de réserver au 843-3101.

### ■ De l'agneau... pré-salé

James Monti, du « Café de la Paix », a décidé d'innover en ajoutant à son menu de l'agneau pré-salé de l'Île Verte, près de Rimouski. Il a réservé 80 bêtes d'environ 25 livres chacune à la suggestion de son chef adjoint, Alain Pettigrew, natif de ce coin pittoresque. Selon le restaurateur italien, la viande de l'animal est très tendre et elle a un goût différent car il mange de l'herbe salée à cause de la proximité du fleuve. Cette

viande sera offerte tout le mois de juin, midi et soir, et elle sera présentée de différentes façons (carré, côtelette, navarin, gigot et épaule farcie).

### ■ Du cochonnet québécois!

Une dégustation de cochonnet a eu lieu, la semaine dernière, au restaurant « Les Cailles », de la polyvalente de Charlesbourg. C'est André Lamarre, de Montréal, qui avait organisé la soirée avec l'aide du chef, Gilles Gagnon, de la polyvalente. M. Lamarre est le seul éleveur de ce nouvel animal de boucherie qu'il a lui-même créé. Il s'agit d'un petit cochon d'environ 11 à 12 semaines qui pèse entre 60 et 80 livres et qui a été nourri au grain, au lait et au yogourt. C'est plus gros qu'un cochon de lait et la viande est très tendre. Cette viande est réservée exclusivement aux restaurateurs et aux hôteliers et M. Lamarre prépare des coupes spéciales pour satisfaire cette clientèle très exigeante. Les chefs présents à la dégustation ont pu apprécier le goût un peu particulier de la viande préparée et cuite par le chef exécutif, Mario Gagnon, du « Chanteclerc », de Saint-Adèle.

M. Lamarre caresse un grand projet puisqu'il s'occupe presque exclusivement de la promotion et de la mise en marché depuis quelques années. Il vend actuellement 2,500 bêtes par année, mais il aimerait que le cochonnet du Québec devienne le mets privilégié de la Saint-Jean, comme la dinde s'est imposée sur nos tables pour le temps des Fêtes. C'est un projet ambitieux et il souhaite que les chefs mettent sur leur table le cochonnet durant la semaine précédant la Saint-Jean. Ceux et celles qui seraient intéressés à obtenir plus de renseignements et à participer à ce projet peuvent rejoindre M. Lamarre au (514) 273-3886.

## Ah Oui!

### Les menus légers à LA TYROLIENNE!

#### À 1/2 PRIX

#### FONDUE CHINOISE

Valable les dimanche, lundi, mardi, en soirée, jusqu'au 4 juillet 1989 pour seulement

## 5 75 \$

Ah Oui! c'est aussi: **SAMEDI ET DIMANCHE UNE TABLE D'HÔTE** variée à **15 75 \$**  
"Vos réservations sont garanties à La Tyrolienne"

plus sympathique...  
évidemment

**LA TYROLIENNE**

2846, chemin Gomin, Sainte-Foy 651-6905

RESTAURANT

## la Réserve

108, Saint-Cyrille Ouest  
524-3571, avant 16 h  
524-1864, après 16 h

TABLE D'HÔTE	
Petites pétoncles en Bercy au gingembre	
Cœurs d'artichauts vinaigrette crémeuse	
Tomate farcie au poulet	
Potage, consommé ou jus	
Lasagne verte maison	11 <sup>95</sup>
Émincé de poulet à la hongroise	12 <sup>95</sup>
Foie de veau poêlé à l'anglaise	13 <sup>95</sup>
Entrecôte sauce bordelaise aux oignons	15 <sup>95</sup>
Lapin sauté chasseur	16 <sup>95</sup>
Escalope de veau vallée d'Auge	16 <sup>95</sup>
Saumon de l'Atlantique, sauce à l'ail	17 <sup>95</sup>
Dessert maison/Café ou thé	

SOUVLAKI

## HARRY

SOUVLAKI

15 ans déjà!	MENU DU DIMANCHE AU VENDREDI
que vous nous témoignez tant de confiance...	midie et soir
Merci à toute notre clientèle!	Salade César 5,95
	Salade grecque 5,95
	Souvlaki (1 broche) 6,25
	Souvlaki (2 broches) 8,25
	Bifteck haché 6,95
	Poitrine de poulet 7,25
	Demi-poulet 9,50
	Filet de sole meunière 7,95
	Filet de sole au beurre à l'ail 7,95
	Escalope de veau parmesan 10,95
	Brochette de poulet 11,95
	Assiette de crevettes, riz, beurre à l'ail 13,95
	Brochette de filet mignon 12,95
	Assiette combinée filet mignon et crevettes 13,95
	*INCLUANT: SOUPE, DESSERT, CAFÉ OU THÉ

1010, 80e Rue Est, Charlesbourg  
Place Bourg-Royal  
POUR RÉSERVATIONS: 628-6187

## LES BEAUX WEEK-ENDS À SAINTE-FOY

### BUFFET FRUITS DE MER

Vendredi et samedi soir dès 18h00  
Fraîcheur et qualité à volonté!  
**29,50 \$**  
(taxe et service en sus)  
Dieter Fess au piano

---

### BRUNCH DU MARCHÉ

Tous les dimanches  
1er service: 10h30 2e service: 13h00  
Adulte: **14,95 \$**  
Troisième âge: **12,95 \$**  
Enfant (moins de 12 ans): **6,95 \$**  
(taxe et service en sus)

---

### BUFFET FAMILIAL

Le dimanche soir dès 17h00  
Pour un dimanche de détente dans une atmosphère unique  
Adulte: **12,95 \$**  
Enfant (moins de 12 ans): **4,95 \$**  
(taxe et service en sus)

POUR RÉSERVATION  
651-3030

HÔTEL DES GOUVERNEURS

3030, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 2M5

# UNE IDÉE BOEUF

Et oui... des steaks de 10, 16 et même un 30 onces.. Une qualité de viande supérieure, des fruits de mer sur le grill, des côtes levées délectables, des desserts raffinés, 15 bières pressions et une variété incroyable de bières importées et canadiennes.

Bien sûr... tout cela à un prix irrésistible...

## Le 28 OZ

Entrecôte de première qualité

Ouvert du lundi au samedi de 11 h à minuit

MANHATTAN GRILL

Un steak qui fait jaser...!

Place de la Cité, 2365 Hochelaga, Sainte-Foy 657-1670

- 15 bières pressions
- Bières importées
- Côtes levées
- Fruits de mer sur le grill

# Le « Paris-Brest » se donne un visage plus dynamique

Le « Paris-Brest » avait le même menu depuis six ans, depuis l'ouverture de l'établissement, situé 590, Grande-Allée est. Les propriétaires, Michel Cairety et Gilles Laberge, ont décidé de passer à l'action et de donner un visage plus dynamique à leur restaurant.

par CLAUDE GOYETTE  
LE SOLEIL

Un menu ne s'improvise pas, il doit refléter l'image de l'établissement, non seulement dans sa présentation graphique, mais dans son contenu. C'est pourquoi les propriétaires du « Paris-Brest » ont engagé un professionnel, Alain Mercier, pour concevoir la présentation du menu. Quand on compare l'ancien et le nouveau, c'est comme le jour et la nuit.

« Nous avons soumis plusieurs idées à M. Mercier et il a élaboré quelques esquisses, explique M. Laberge. Nous voulions conserver une touche de romantisme dans la présentation, mais il fallait en même temps un ensemble plus moderne, plus dynamique. Le menu, c'est la porte d'entrée de notre restaurant, c'est le visage que nous voulons présenter à la clientèle. C'est un investissement de \$20.000, car il faut changer aussi les cartons d'allumettes et les cartes d'affaires. Le nouveau

menu est plus grand, il est plastifié et le lettrage est plus dynamique. La couverture montre une jeune fille romantique et rêveuse, assise à une terrasse, et une touche d'humour continue à accompagner les plats du menu. »

### Importance du contenu

Si le contenant est important, le contenu l'est encore davantage. Les deux chefs, Joël Clavandier et Philippe Bourdet, en compagnie de Michel Cairety, ont épluché l'ancien menu pour enlever les plats moins bons vendeurs et pour conserver les classiques et les favoris de la clientèle. Ils ont ensuite fouillé dans les livres et dans leurs connaissances pour étoffer le nouveau menu et pour faire rêver un peu la clientèle. Ils ont concocté un mélange de cuisine nouvelle et de plats traditionnels, mais ils ont surtout pensé à la disponibilité et à la qualité des produits.

« Nous élaborons notre menu à partir des produits que nous pouvons obtenir à longueur d'année et frais si possible, souligne M. Cairety. Nous avons éliminé les

cuisines de grenouille parce que nous éprouvions des difficultés d'approvisionnement. Nous avons ajouté une section pour les gibiers qui met en évidence le faisán, le canard et le chevreuil. Certains produits ne changent pas dans le nouveau menu, mais la présentation varie, la sauce et les légumes aussi. »

### La fraîcheur des produits

Mais le cheval de bataille du « Paris-Brest », c'est la table d'hôte qui change, tous les jours, avec plusieurs choix pour un prix unique de \$22, tout comme le menu du midi entre \$7 et \$11,50, et qui permet à l'équipe des cuisines d'exprimer tout son talent et sa créativité. Dans tous les produits, ce qui compte d'abord, c'est la fraîcheur et la provenance vient en second lieu. Mais les plats du menu sont présentés aussi de façon originale, les chefs ont fouillé dans leur imagination pour vendre du rêve, tout en faisant référence aux produits.

« Les gens pensent que nous inventons les noms des plats et que nous choisissons des appellations au hasard, explique M. Clavandier. La démarche est plus sérieuse et demande de la recherche et des heures de réflexion. Les plats traditionnels possèdent déjà



Pendant que Joël Clavandier montre l'ancien menu à son patron, Michel Cairety, Philippe Bourdet est fier de présenter le nouveau.

leur nom et des livres nous donnent des idées pour mettre en valeur les produits. Nous laissons aller notre imagination pour compléter la démarche et pour personnaliser notre menu. Sauf les classiques, aucune appellation identique ne devrait se retrouver

d'un menu à un autre. Un menu, ça ne se copie pas car c'est une démarche personnelle. »

Avec le nouveau menu, les propriétaires ont aussi décidé d'augmenter le prix de la plupart de leurs plats d'environ 10% pour s'ajuster au marché, selon leur ex-

pression. Le prix des plats semble encore raisonnable, surtout que le « Paris-Brest » offre un très beau décor, un excellent service et un bon rapport qualité/prix. C'est aussi bon le midi que le soir, et le professionnalisme est le même... et quel chariot de desserts!

## LES SAMEDIS-HOMARDS DU MANOIR

Notre festival comprend une bisque de homard, des homards\* servis thermidor, grillés ou bouillis, des salades variées ainsi que le chariot de pâtisseries.

Nos samedis-homards vous sont offerts à

(Taxe et service en sus)  
(valable le samedi 10 juin)

**31<sup>95</sup>\$**

\* Limite de 3 homards par personne à être consommés sur place.

Tant qu'à vous offrir un festin de roi, dans un décor invitant, pourquoi ne pas prolonger le plaisir, et rester avec nous? Notre forfait-homard comprend le repas et le coucher.

Seulement: **70<sup>\$</sup>**

(Prix par personne par jour en occupation double, taxe et service inclus.)

## LE MANOIR DU LAC DELAGE

HÔTEL DE VILLEGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS.

40, Ave du Lac, Ville du Lac Delage, Québec G0A 4P0  
RÉSERVATIONS (418) 848-2551 / 1 800 463-2841

## SOUS LE MÊME TOIT

### FESTIVAL DU HOMARD



Homard bouilli **13<sup>95</sup>\$**  
Filet mignon et 1/2 homard **13<sup>95</sup>\$**  
Bisque de homard **3<sup>75</sup>\$**

### FESTIVAL DU BOEUF



Filet mignon **10<sup>95</sup>\$**

## Le Deauville

3000, boul. Laurier, SAINTE-FOY

658-3644

Les dimanches, lundis et mardis de 17h00 à 23h00

## HOMARD À VOLONTÉ

BISQUE DE HOMARD ..... À VOLONTÉ  
HOMARD BOUILLI ..... À VOLONTÉ  
RIZ ..... À VOLONTÉ  
**18,95 \$**

Si vous êtes un homard et que vous avez séjourné récemment dans l'océan Atlantique, vous êtes cordialement invité à la grande réunion annuelle des homards qui se tiendra les dimanches, lundis et mardis au restaurant LE COUSIN à Sainte-Foy.

P.S. Malheureusement, les amateurs de homard seront également présents à cette réunion. Affûtez vos pinces...



Réservation: 651-5000



## Besoin d'un coup de main pour votre publicité?

Pour vos prochaines annonces publiées dans Le Soleil, notre Service de marketing met une équipe de spécialistes à votre service. Qu'il s'agisse de planification budgétaire, création d'annonces et rédaction de textes, nos représentants, graphistes et rédacteurs-concepteurs vous feront de la bonne publicité!

Consultez votre représentant!

**647-3435**

LE SOLEIL

Le restaurant  
**Le Petit Bruxelles**  
CUISINE BELGE ET FRANÇAISE

- TABLE D'HÔTE
- REPAS D'AFFAIRES

**FERMÉ LE DIMANCHE**  
1400, de la Canadière  
Tél.: 647-1682



**BRUNCH DE LA FÊTE DES PÈRES 18 JUIN**  
DE 11h À 14h  
17,95\$ adultes / 8,95\$ enfants  
Manoir des Erables  
248-0100 220, du Manoir, Montmagny

**Auberge Chaumonot**  
Ile d'Orléans  
Située au bord du fleuve  
SALLE À MANGER - CHAMBRES  
St-François, I.O., rés.: (418) 829-2735

**QUOI DE MEILLEUR QUE LES BRUNCHS DU MANOIR?**  
Tous les dimanches de 11h à 14h  
Ambiance musicale avec Alfred Marin, accordéoniste  
**LES SAMEDIS SOIR**  
Léonard Bilodeau, ténor

**MANOIR st-castin**  
99, chemin Le-Tour-du-Lac  
LAC BEAUPORT  
Réservations: 849-4461

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**  
27, Ste-Angele  
Québec  
692-3835

La crêpe aux pleurats et au prosciutto  
Le potage à la russe  
Le confit d'ole au marsala et le canard à l'orange ou  
Le homard thermidor  
La pomme Belle Otero  
Les champignons à la grecque  
Le brocoli au beurre  
Le chariot des mille douceurs  
Café, thé, tisane **21<sup>95</sup>\$**

PRÉPARE AU STATIONNEMENT OU STATIONNEMENT GRATUIT RUE STE-ANGELE  
ouvert le dimanche

**J'AI ME LES POULETTES**

DE MIDI À 19 H 00  
MOULES POULETTES ET FRITES  
**7.95 \$**  
APRÈS 19 H 00  
9.95 \$  
7 JOURS / 7 JOURS

**MOSS MOULERS**

255, SAINT-PAUL 692-0233

**RESTAURANT Maison ROMAINE**  
RÉS.: 681-0549

Feuilleté de pétoncles  
Zucchini gratiné sauce tomate  
Potage ou consommé sherry

Duo de pâtes:  
tortellini pétoncles  
spaghetti  
crevettes à l'ail **19.50\$**

Ris de veau savoyarde **19.95\$**

Les côtes d'agneau provençales **19.95\$**

Escalopes et scampi grillés à l'ail **23.95\$**

Entrecôte au poivre rose **22.95\$**

Dessert, café, thé

Aussi autres choix disponibles au menu

1380, chemin Ste-Foy  
Stationnement facile

Suite de la page D-1

# Vins...

Plusieurs sont disponibles

Depuis de nombreuses années, on peut se procurer plusieurs de ces vins, mais on ne sait pas toujours ce qui nous attend. On hésite à sortir des sentiers battus, c'est normal... Je me propose donc de vous guider dans ce dédale assez surprenant mais combien délicieux, des beaux vins du Sud-Ouest.

Entre les vignobles du Bordelais et ceux du Languedoc-Roussillon, la région Midi-pyréenne comprend une mosaïque de vignobles très divers que l'on désigne couramment sous le vocable « vins du Sud-Ouest ». Souvent très distants les uns des autres, sans autres affinités que d'être implantés dans une même région administrative, ces vignobles offrent une grande diversité de vins et d'alcools, dont la plupart mériteraient bien qu'on les goûte et les déguste.

Faites vous-même l'expérience

de découvertes toujours agréables, en visitant les rayons des magasins de la SAQ, sans oublier les secrets de la Maison des vins ou des succursales qui offrent des spécialités.

Au total, le Midi pyrénéen offre neuf Appellations d'origine (AOC), huit Vins délimités de qualité supérieure (VDQS) et 14 vins de Pays. A cela, on doit ajouter l'Armagnac et le Floc de Gascogne. Tous ces produits sont typés de façon agréable, pour plusieurs sinon tous, riches d'histoire et ils sont tout à fait à l'image de ces attachants terroirs du Sud-Ouest.

Comme je vous souhaite d'aller vous-même, un jour, visiter ces pays abrupts, ces paysages rustiques, voire sauvages; de rencontrer des gens avenants, accueillants et chaleureux, mais aussi de goûter à cette cuisine savoureuse, riche, goûteuse on ne peut plus; de savourer des produits uniques, comme le foie gras, la truffe et l'inégalable Roquefort, entre autres; de déguster, enfin, toute cette gamme de beaux vins, élevés avec tant de soin.

Des cépages exclusifs

On sait combien la variété de raisin (le cépage) joue un rôle important pour donner la spécificité propre à un vin. On sait que les vins de Bourgogne sont issus de

cépages uniques, le Chardonnay pour les blancs et le Pinot noir pour les rouges. Par ailleurs, les vins du Bordelais sont élaborés par assemblage de plusieurs variétés: Cabernet-Sauvignon, Cabernet franc et Merlot, en général, pour les vins rouges; Sauvignon, Sémillon et Muscadelle, la plupart du temps, pour les blancs.

Si on fait le tour des autres vignobles, on entendra ainsi des noms plus ou moins connus de cépages dont certains nous sont assez familiers. Or, dans le Sud-Ouest, on a des cépages qui ne sont pas cultivés ailleurs. Voici quelques noms, pour les rouges: Tannat, Duras, Braucol, Négrette et l'Auxerois ou Cot noir, etc. Pour les blancs: Petit Manseng, Ugni blanc, Len de l'El, Mauzac, Clairette, Arrufiat et quelques autres.

Vins rouges, vins blancs

Nous sommes à quelques jours de la saison d'été, même que nous en apprécions parfois déjà les agréables sensations. On ne va donc pas consommer des vins lourds et capiteux durant cette période. Qu'à cela tienne, le Sud-Ouest offre tout autant de vins frais, légers, fruités et délicats que des vins plus charpentés, plus costauds. A nous de faire les justes choix qui s'imposent, selon nos besoins et nos désirs.

Les Côtes de Duras, dont nous avons une dizaine de marques, offrent des vins frais, légers, secs et fruités (je me permets de répéter que « fruité » veut dire à saveur de fruits et non « sucré ou doux », comme on le pense trop souvent au Québec). Ils font de bons apéritifs et peuvent arroser les plats de fruits de mer, notamment le homard, les salades non vinaigrées et autres plats légers. Essayez donc le Ch. Verdier (SR - \$7.30), AC 1987, de Dulong.

Les vins blancs de Gaillac nous réservent souvent d'agréables surprises. J'ai goûté, à la propriété même, le Ch. Lastours, de la famille Faramond AC 1987 (spéc. - \$8.60) Domaine de Mazou, AC 1987 (spéc. - \$9.05) dont j'ai déjà parlé et qui m'avait paru bien plaisant. Le Gaillac Perle des caves de la Bastide est tout aussi agréable (spéc. - \$8.50).

Comme on peut le constater, les vins du Sud-Ouest, dans la plupart des cas, sont vendus à des prix fort intéressants et le rapport qualité/prix est toujours très évident.

Rouges, rosés et mousseux

Bien sûr, avec les grillades et autres assiettes de viandes froides ou chaudes, on sert habituellement quelques bonnes rasades de

vin rouge; on recherchera alors des vins légers, qu'on peut même servir un peu rafraichis, ayant un bon rapport d'acidité, de tanin et de séve. Je ne peux résister à vous recommander le Ch. Bellevue La Forêt, AC Côtes-du-Frontonnais (SR - \$9.80). Regardez donc s'il ne reste pas quelques bouteilles de rosé de la même maison (SR - \$9.05); c'est justement la saison de présenter des vins rosés à servir très frais mais non glacés. Il y en a peut-être quelques autres du Sud-Ouest, mais je ne les ai pas goûtés.

Parmi les mousseux intéressants de la région Midi-Pyrénées, il y a, évidemment, une belle gamme de Blanquette de Limoux. Le choix est intéressant, tant dans les succursales régulières que dans les Salons. Les prix varient de \$10.85 à \$17.95.

En terminant, je voudrais vous dire un mot d'un vin que j'ai retrouvé avec plaisir lors du dernier souper de la confrérie du Trou Normand récemment. C'est le mousseux Cuvée J.M. 93, de la maison Monmousseau, un vin du Val de Loire des plus agréables (SR - \$12.90). Large soif!

**TERRASSE OUVERTE**



**LEGWALARN**

Cuisine française  
Spécialité: raclette

Ouverture tous les jours de 11h à 23h 30  
1480, Provancher, Cap-Rouge  
Tél.: 653-4029

**BRUNCH DU DIMANCHE**  
entre 11h et 14h

13.95\$ adultes 7.95\$ enfants - de 10 ans

TABLE D'HÔTE à partir de 21.95\$

Reservez tôt pour la Fête des Pères

Ouvert 7 jours

**Manoir de Neuville**  
469, ROUTE 138, NEUVILLE - 876-2424

**Crêperie-Restaurant**

**Au Petit Coin Breton**

Du jeudi au dimanche dès 17h

TABLE D'HÔTE à la BRETONNE à Ste-Foy (Menus différents disponibles aux autres succursales)

**Nouveau! PETIT DÉJEUNER PARISIEN**

Bol de café, croissant, tartines, etc.  
À compter de 3.95\$

Dès 8 h tous les jours, sur Grande-Allée et rue Saint-Jean

1029, rue St-Jean 694-0758    2620, boul. Laurier 653-6051    655, Grande-Allée Est 525-6904

RESTAURANT 529-5533

**Patrimoine**  
angle Grande-Allée et Georges-V

TABLE D'HÔTE

Hure de jambon et asperges ou Fondue parmesan

Potage

Salade César

- Filet mignon aux trois baies  
- Médaille de veau à la crème  
- Sauté de crevettes et pétoncles

Dessert

Café, thé

15.15\$

**Le Restaurant du Manoir Saint-Jean**



**BRUNCH FÊTE DES PÈRES ET VISITE DU MUSÉE**

14.95\$ adultes 8.50\$ enfants

Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 22h

À 20 minutes du pont de l'île 1451, chemin Royal, Saint-Jean, I.O.

Réservations: 829-2915

**Le Moulin de Saint-Laurent**



Laissez-vous bercer par sa musique et son charme ancestral.

Cuisine française et québécoise

Table d'hôte Musiciens du jeudi au dimanche (incl.)

754, chemin Royal, Saint-Laurent, île d'Orléans • Rés.: (418) 829-3888

**MISE AU POINT**

Dans notre circulaire "Super samedi Sears" insérée dans Le Soleil du 9 juin, veuillez noter que la poisseuse no 24819 annoncée à 74.99\$ en page 1 n'est pas offerte dans tous les magasins. En page 2, le texte pour la batterie Range Craft™ à 139.99\$ doit se lire "Rabais 50\$" et non pas rabais 50%; le prix régulier des pièces séparées 16.07\$ pour l'ensemble "Storage Plus" de 6 pièces n'aurait pas dû paraître, mais le prix de vente de 9.64\$ est exact. L'engrais et engrais-herbicide 23-3-3 annoncé à 4.99\$ - 6.99\$ en page 3, et les robes de maison en interlock à 9.99\$ en page 4 ne sont pas disponibles. À la page 4, le rabais 30% sur "peignoirs" en modèles, tailles et couleurs variés est incorrect: il s'agit de robes-maison ou robes-tabliers et non pas de peignoirs. À la page 2, le texte indiquant "Rabais 40% sur luminaires fin de série" doit se lire "Rabais 25-50% sur luminaires fin de série; de plus, le rabais de 50% sur les 4 pièces de Corning" s'applique à l'ensemble "Shadow Iris" seulement.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

**Restaurant Charles Baillaigé**

**APPEL À VOTRE IMAGINATION!**

Empruntez la plume du créateur et soumettez-nous VOTRE TEXTE original annonçant notre restaurant et vous pourriez non seulement lire fièrement votre création à paraître au journal, mais également recevoir une invitation à dîner pour deux personnes. Faites parvenir votre texte d'ici le 30 juin 1989 à l'Hôtel Clarendon en indiquant vos nom, adresse et numéro de téléphone. Alors, éclatez-vous!

Présentez-vous avec cette annonce à notre salle à manger le dimanche 11 juin en soirée, et le moins coûteux de deux repas complets consommés sera soustrait de l'addition. Prière de réserver.

HOTEL CLARENDON 57, rue Sainte-Anne, Québec G1R 3X4 692-2480

**Festival**



**LE FESTIVAL DU HOMARD**

se poursuit!

**BOUVIER**

730, rue Bouvier  
sortie Pierre-Bertrand Nord  
628-9715

RÉSERVEZ TÔT POUR LA FÊTE DES PÈRES, LE DIMANCHE 18 JUIN

**CRUSTACÉS**  
Crevettes grosses (8) • Scampi (10)  
Queues de langoustes (5)  
incluant potage et salade  
14.95\$

**MANOIR DE TILLY**

Saint-Antoine-de-Tilly  
886-2407

**BRUNCH**  
tous les DIMANCHES de 10h30 à 13h30

TABLE D'HÔTE TOUS LES SOIRS

RESTAURANT-CHAMPÈTRE

**Chez Marius**

SPÉCIALITÉS:  
Méchoui, cochon de lait, grillades sur charbon de bois

**MAINTENANT OUVERT**

Table d'hôte à partir de 15.95\$

SEUL ou EN GROUPE

VERRIÈRES CHAUFFÉES

pourvent accueillir de 1 à 200 personnes

- Une autre terrasse... un environnement agréable!
- Divertissements gratuits pour nos clients: piscine, pétanque, fers, volley-ball, etc.
- Repas pour gens d'affaires à compter de 6,50\$

À 10 minutes de Québec Stationnement facile et gratuit

610, chemin d'Olivier, Bernières. RÉSERVATIONS: 831-0222

**RÉSERVEZ TÔT POUR LA FÊTE des PÈRES**



**HOMARD**  
des Îles-de-la-Madeleine

1 lb minimum

9.95\$

Samedi et dimanche, dès 17h du lundi au vendredi, le midi

**SAMEDI, DIMANCHE en soirée 19.95\$**  
HOMARD À VOLONTÉ

**Beaugarte**  
659-2442

**Brunch!**  
du Printemps

à l'**HOTEL CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE**

Une montagne de plaisirs vous attend!  
servi de 11h à 14h

Adultes: 14.50\$ Age d'or: 12.50\$  
Gratuit pour les enfants en bas de 10 ans

Pour renseignements et réservation (418) 827-5211  
500 Boul. Beau-Pré, Beaupré



**le bavard ROU**

2500, Ch. STE-FOY  
Réservations: 656-6962

**Bonne fête papa...**  
17 et 18 juin 89

TABLE D'HÔTE

- 1 - BIFTECK HACHÉ à l'italienne 6.95\$
- 2 - SALADE NIÇOISE 8.95\$
- 3 - CÔTES LEVÉES avec riz ou oignons français 9.95\$
- 4 - ENTRECÔTE 400 g avec sauce au poivre 11.95\$
- 5 - ASSIETTE DE FRUITS DE MER 3 crevettes, 2 cuisses de grenouille, 3 langoustines, 3 pattes de crabe, filet de saie et 1/2 homard 18.95\$

Tous ces plats comprennent la soupe du jour, 5 choix de dessert, le café ou le thé.

**BON APPÉTIT!**

SI BEAU TEMPS, TERRASSE OUVERTE... ARRIVEZ TÔT!  
(aucune réservation sur la terrasse)

## SUPER ENCAN

**Le mercredi 14 juin 1989, 10 h  
485, boul. Talbot, Stoneham**

**sera vendu**  
Caterpillar D 17A 13' pelle, thumber jack avec pelle, soudeuses électrique 115-120volts, 180W, Dodge van 1977 très propre 8 cylindres, chargeurs batterie 280, ski saw, jack 20 tonnes, pompes incendie 3 1/2' de jet, réfrigérateurs, poeles, laveuses secheuses, 1 set torches souder, échelles aluminum, congelateurs, mobiliers cuisine, mobiliers chambre, laveuses, vasselle, machines à coudre, poeles ardoise, balayuses, 1 palan 1 tonne et 2 tonnes, vidéos VHS, micro-ondes, TV couleur, pelles, râteaux, 1 réservoir propane, radios, carabines 308 Winchester avec télescope 22 Winchester 16 coups télescope, 12 Russie USA et beaucoup autres articles trop long à énumérer.

**Cause de l'encan: Maison et bâtisse vendu  
L'encan est dirigé par  
LES ENCAN VACHON**  
Pour renseignements: Tél.: 943-6517, 949-3588  
Centre sur les lieux

### LES ENCAN VACHON

Prop. Gaston Vachon

Achat et vente, articles neufs et usagés, toilette, ménage, surplus d'inventaire, Encans tous les lundis et jeudis à 19 h 30 au Sapin d'Or, Boul. Rochette, Beauport. Encan à commission. A votre service pour tous genres d'encans. Attention: Les Encans Vachon continueront d'opérer au Sapin d'Or.

## LA CORPORATION DU VIEUX MOULIN MARCOUX

RÉFÉRENCE: M31-87-47  
**APPEL D'OFFRES**

Des soumissions seront reçues par la Corporation du Vieux Moulin Marcoux pour l'exécution de travaux concernant la fourniture et la pose d'une entrée de service d'aqueduc et d'une conduite de refoulement d'eaux usées, ainsi qu'une station de pompage. De plus, les travaux comprendront la traversée d'un pont et l'installation de conduites isolées et chauffées.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils:

**LES CONSULTANTS BPR**  
4655, boulevard Hamel  
Québec (Québec)  
G1P 2J7  
Tél.: (418) 871-8151

moeynnant un dépôt de trente-cinq (35 \$) non remboursable.

Les soumissions seront reçues au bureau des Consultants BPR, avant 14 heures, heure locale, le mardi 20 juin 1989. Elles seront ouvertes dans la salle de conférences municipale, immédiatement après l'heure limite.

La Corporation du Vieux Moulin Marcoux se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve le droit de retrancher du contrat certaines parties.

**Claude RICARD**  
Directeur du projet

## LES CONSTRUCTIONS comc inc.

M. Mario Chenel, Président, se fait un plaisir de vous annoncer que sa compagnie sera dorénavant située à l'Ancienne-Lorette, au:

**1340, rue Saint-Paul  
Ancienne-Lorette  
G2E 1Z4  
Tél.: (418) 877-4662**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N° 200-11-000302-896  
N° Surintendant: 038084

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
FLORENT TREMBLAY (221 314 089), chauffeur de camion, ayant résidé au 1180, Virebant, app. 8, ST-FÉLICIEN (Québec) et maintenant domicilié et résidant au 457, 41e Rue Ouest, app. 2, CHARLESBOURG (Québec) G1H5M6 et ayant fait affaires sous les noms et raison sociale de "Les Pneus 4 Four 1 Ème."

**DÉBITEUR**

Avis est, par les présentes, donné qu'une ordonnance de sequestration a été rendue contre FLORENT TREMBLAY du 457, 41e Rue Ouest, app. 2, Charlesbourg (Québec), le 15e jour de mars 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de juin 1989 à 14 h 45 à la Direction des faillites, 112, rue Dalhousie, bureau 002, Québec (Québec).

Date de Québec, ce 8e jour de juin 1989

**ANDRÉ CHAMPAGNE, c.a., SYNDIC**  
aux biens de Florent Tremblay

**Raymond, Chabot,  
Fafard, Gagnon Inc.**  
Syndic

888, rue St-Jean - bureau 200  
QUÉBEC (Québec) G1R 5H6

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N° 200-11-000757-891  
No. Surintendant: 039171

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
CHRISTIAN CÔTE (247 494 180), cuisinier, domicilié et résidant au 46, rue Saint-Amand, LORETTEVILLE (Québec) G2A2K9 et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Kastel Villebon Enr." au 1620, rue Villebon, QUÉBEC (Québec) G1J 3Y9

**DÉBITEUR**

Avis est, par les présentes, donné que CHRISTIAN CÔTE du 46, rue Saint-Amand, LORETTEVILLE (Québec) a fait cession de ses biens le 1er jour de juin 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour de juin 1989 à 11 heures au bureau du syndic, 888, rue Saint-Jean, bureau 200, Québec (Québec).

Date de Québec, ce 8e jour de juin 1989

**Raymond, Chabot,  
Fafard, Gagnon Inc.**  
Syndic aux biens de  
Christian Côté  
Par: André Champagne, c.a.,  
syndic

888, rue Saint-Jean - bureau 200  
QUÉBEC (Québec) G1R 5H6

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**

Prenez avis que la compagnie/corporation 24189383 Québec Inc. (adresse lorsque la cte était opérante: 626, Saint-Cyrille Ouest, Québec G1S 1S8) demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 2 juin 1989

**Fernand Routhier**  
Président,  
390, Place Gauvreau  
Charlesbourg (Québec)  
G1G 2P8

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
200-11-00747-892  
No Surintendant: 039133

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
LAURIEN FELLETER (214-789-291), mécanicien, demeurant au 1447, de Callières, Cap-Rouge, (QUÉBEC) G1Y3C9.

**DÉBITEUR**

Avis est, par les présentes, donné que Laurien Felleter, du 1447, de Callières, Cap-Rouge (Québec), a fait cession de ses biens le 28e jour de mai 1989, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour de juin 1989, à 9 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, au 112, rue Dalhousie, bureau 002, Québec, (Québec).

Date de Québec, ce 31e jour de mai 1989.

**LÉBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE, SYNDIC**  
621, boulevard Charest Est Québec (Québec) G1K 3J5  
Tél.: 525-4641

**COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC**

## APPEL D'OFFRES

VENTE DE BIENS DIVERS

La Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec met en vente l'équipement usagé suivant:

- Un balai de rue motorisé de marque "Wayne"
- Une balayeuse motorisée de marque "Tennant", modèle no 42-EHD
- Une laveuse de plancher de marque "Tennant" adaptable à un balai (motorisé)
- Un système de traitement de texte de marque AES+ (à marquer) avec logiciel
- Un classeur à plans de marque "Master file", modèle 502MF4836

Les personnes intéressées à acquiescer cet équipement, en totalité ou en partie, sont priées de communiquer avec le chef des Approvisionnements, monsieur Lucien Leclerc, ou le directeur des Immeubles, monsieur Paul Boyer, pour examen de l'équipement les 13 et 14 juin.

Les offres d'achat doivent être transmises sous enveloppe cachetée portant la mention "Offre d'achat - équipement", au plus tard le 16 juin 1989, à 11 heures, au bureau du chef des Approvisionnements (tél.: 627-2251).

La Commission de Transport ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation de quelque sorte envers les ou les soumissionnaires.

**Le Secrétaire-conseiller juridique**  
Elisabeth RENAUD  
Avocate

Québec, le 10 juin 1989

## VILLE DE BEAUPORT

### PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

## avis de présentation

Avis est, par les présentes, donné par la Ville de Beauport, de sa demande d'adoption par le Parlement du Québec, au cours de la présente session ou d'une session subséquentielle, d'une loi modifiant sa Charte de municipalité en ce qui concerne la suite d'une poursuite judiciaire ou d'une transaction relative à un acte posé par une corporation municipale à qui la Ville de Beauport a succédé et qui ne soit plus exclusivement à la charge des biens fonds imposés du territoire de cette ancienne corporation municipale.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

Donné à Beauport, ce 10 juin 1989

**La Greffière de la ville**  
Joëlle Tessier, notaire

## Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.

Syndic

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE BEAUCE  
N° 350-11-00079-893  
N° Surintendant: 038935

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
CÉRAMIQUE DE BEAUCE INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 183, des Céramistes, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0

**DEBITRICE**

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 888, rue Saint-Jean, bureau 200, Québec (Québec), le ou avant le jeudi 29 juin 1989 à 11 heures, pour l'achat des actifs suivants:

Une usine de fabrication de céramique en opération, localisée au centre-ville de Saint-Joseph-de-Beauce. Établie depuis 45 ans, son chiffre d'affaires annuel est approximativement de 3 500 000 \$; L'usine, en blocs de béton et acier, a été construite en partie en 1965 et en partie en 1975 et est d'une superficie d'opération de 66 227 pieds carrés, répartie sur deux et trois étages.

Cette vente comprend toute la machinerie et les équipements servant à la fabrication de produits de céramique, incluant également les moules et les matrices ainsi que tout le mobilier de bureau présentement sur place.

La vente sera faite en bloc seulement et devra inclure tous les biens de la compagnie ci-haut décrits. Cependant certains actifs sont à propriétés de tiers sont exclus de la vente et la liste de ces actifs vous sera fournie lors de la visite.

Une soumission devra être faite de façon séparée sur les stocks de produits en cours et produits finis.

L'évaluation municipale uniformisée actuelle de la bâtisse et du terrain est de 1 189 378 \$. En ce qui a trait aux autres actifs immobiliers, leur valeur au coûtant est de 2020 038 \$ et la valeur aux livres nettes de l'amortissement est de 1 107 931 \$.

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 5% du montant de la soumission, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE CÉRAMIQUE DE BEAUCE INC.", et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

**INSPECTION DES ACTIFS**

Tous les actifs pourront être inspectés sur rendez-vous avec M. Pierre Maréchal ou M. Marc Beaudin au numéro de téléphone (418) 647-3078. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le jeudi 29 juin 1989, à 11 heures, au bureau du syndic soussigné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS**

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

DATE DE QUÉBEC, ce 7e jour de juin 1987

**RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.**  
SYNDIC aux biens de Céramique de Beauce Inc.  
Par: André Champagne, c.a., syndic

888, rue Saint-Jean  
Bureau 200  
Québec (Québec)  
G1R 5H6

## AVIS

NOUS AVONS REÇU INSTRUCTIONS D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE, EN VERTU DES DROITS QU'ELLE DÉTIENT, DE VENDRE LES BIENS DE

## LES ABATTOIRS NORD-VIANDE INC. EN FAILLITE

PAR VOIE D'

## ENCAN PUBLIC

SUR LES LIEUX  
**AU 749, BOUL. SACRÉ-CŒUR, SAINT-FÉLICIEN,  
LAC-SAINT-JEAN, QUÉBEC  
LE MERCREDI 14 JUIN 1989, À 11 H00 A.M.**

- ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGES
- ÉQUIPEMENTS DE BUREAU
- RÉFRIGÉRATION
- TERRAIN ET BÂTISSÉ
- CAPACITÉ D'ABATTAGE: 1000 BÊTES PAR SEMAINE, SOIT BOEUF, PORCS ET VEAUX

**EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES**

(2) Balances électroniques Toledo sur rails, mod. 8136, 375 kg / 1 hache-viande Hollymatic, mod. GMG 150 / 1 écouanneuse Maja en ss., mod. 71K2 / 1 scie à ruban Biro, mod. 4436 / 1 trancheuse à viande Barkell / 1 grattoir à os Betcher électrique, mod. 520 / 6 scies à porcs ou boeufs Kentmaster, mod. 75, 160 ou 500 / 4 coupe-cordes ou pattes Kentmaster, mod. 4L, HD 388 / 2 fusils pour abattage Cash & Boss, mod. 4633 et 10248 / 2 plates formes hydrauliques en métal pour décharger les animaux 4 x 6 avec cylindre / 1 monte-porc et avec Lavaux 16" hydraulique / 1 élévateur Ripopl pour les porcs 18", moteur électrique / 1 bassin de trempage, cap. 7 porcs, avec chaîne Ripopl / 1 polisseur à porcs en ss., incluant: laveuse CCS à 4 brosses / 1 épiluse à poils Ripopl, cap. 3 porcs / 1 boîte en métal pour abattage 3' x 5' avec cylindre à air / 1 transfert à boeufs Ripopl hydraulique / 1 chaîne motorisée CCS 90" long avec transfert et réducteur / 1 réservoir en ss. pour vider les boeufs / 3 élévateurs à air en ss. 3' x 5', élévation 5 à 10' / 1 réservoir en ss. Laval, pour refroidir le sang, mod. 405C, cap. 2500 livres / 1 défibreur à sang en ss. / 1 pompe à sang Mark, mod. T130 / 2 vs sans fin 65" long par 18" avec cuve à déchets / 1 boîte en ss. pour laver les têtes 5' x 3' / 5 cuves en ss. 3' x 3' / 700 crochets sur roues en ss. / 6 tables en ss. et Saniclan de 2' x 2' à 3' x 8' / 1 strapousse Signode en ss., mod. 15 / 2 palettes-lits Roca, cap. 2400 kg / Outillages divers tels que: Soudeuse Lynde 250 ampères, coupe-luxaux Ripod 300, escabeaux, extracteurs, chariots, balances pour soies, plates-formes galvanisées, jeu de chalumeaux, coffres d'outils, palans à chaînes électriques, etc.

**RÉFRIGÉRATION ET COMPRESSEURS À AIR**

(10) Compresseurs Keep-Rite, mod. suivants: ECU20AHR, CCU10MR, CCU10LR, CCU10H3, CCU08HA, CCU08AMR, CCU08HR, CCU08MA, CCU03H3, CGV08MR12 / 2 refroidisseurs à air Keep-Rite, 2 fans / 5 évaporateurs de 2 à 5 fans / 4 serpents Keep-Rite pour refroidir les tuyaux / 2 compresseurs à air Ingersol-Rand (1) 10 HP mod. T1-72, (1) 5 HP mod. 242 / 1 pompe hydraulique, mod. ED5-96

**EQUIPEMENT DE BUREAU**

1 ordinateur Radio Shack TRS80 avec écran, clavier et imprimante DMP430 / 1 photocopieur Sharp, mod. S-756 / 6 bureaux en bois et métal à 3 tiroirs / 10 chaises de secrétaire, direction ou reception / 2 classeurs Saro à 4 tiroirs, legal / 2 calculatrices Canon P-21-D / 1 dactylo électrique Remington / 1 Pay-Master / 1 four à micro-ondes Candie / 1 horloge-poinçon Acroprint, mod. 1250 R4 / Divers articles de bureau.

**TERRAIN ET BÂTISSÉ**

Les informations concernant la bâtisse vous seront fournies lors de la visite.

DATE: LE MERCREDI 14 JUIN 1989 À 11 H00 A.M.  
LIEU: 749, BOUL. SACRÉ-CŒUR, SAINT-FÉLICIEN, LAC-SAINT-JEAN, QUÉBEC  
INSPECTION: LE MARDI 13 JUIN 1989 DE 9 H00 À 17 H00 P.M.  
ET LE MATIN DE L'ENCAN À PARTIR DE 8 H00 A.M.  
CONDITIONS: 25% À L'ADJUDICATION, BALANCE COMPTANT OU CHÈQUE VISE  
POUR INFORMATION AVANT L'ENCAN: (418) 832-1444

## J-ARMAND BLAIS INC.

SIÈGE SOCIAL : 50, PLACE CRÉMAZIE, SUITE 424  
MONTREAL (QUEBEC) H2P 2T1 TEL.: (514) 381-6241 FAX: (514) 381-6243  
SUCCURSALE QUÉBEC: 3492, RUE AIME MALOIN  
CHARNY (QUÉBEC) G6X 1N2 TEL.: (418) 832-1444 FAX: (418) 832-7255  
LIQUIDATEURS - ENCANTEURS - LICENCIÉS - ÉVALUATEURS

## VILLE DE BEAUPRÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE LA  
VILLE DE BEAUPRÉ  
COMTE DE MONTMORENCY

## AVIS PUBLIC

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites, le 5 juin 1989, sur la liste référendaire des zones 63-R, 59-C, 17-R, 18-R, 3-C, 5-C et 33-R, zones contiguës à la zone 34-R et délimitées comme suit:

ZONE 63-R: au Sud: par la zone 34-R;  
à l'Est: par une partie de la zone 60-R;  
au Nord: par les zones 66-R et 65-C;  
à l'Ouest: par la ligne séparatrice des lots 29 et 30;

ZONE 59-C: au Sud et à l'Est: par le boulevard Beau-Pré;  
au Nord: par les zones 60-R, 56-R, 53-R;  
à l'Ouest: par la ligne séparatrice des zones 59-C et 34-R;

ZONES 17-R et 18-R: au Nord: par le boulevard Beau-Pré;  
à l'Ouest: par le Carrefour de la route 360;  
au Sud: par le boulevard Ste-Anne;  
à l'Est: par la zone 26-C et par la ligne Ouest du lot 640;

ZONES 5-C et 3-C: au Nord: par le boulevard Ste-Anne et le boul. des Montagnards;  
au Sud: par une partie de la rue Beauregard et boul. Ste-Anne;  
à l'Est: par les lots adjacents à la rue Lachance;  
à l'Ouest: par la ligne séparatrice des lots 30 et 32;

ZONE 33-R: au Nord: par la cime de la zone 36-A;  
à l'Est: par la ligne séparatrice des lots 29 et 30;  
au Sud: par le boulevard des Montagnards;  
à l'Ouest: par la ligne séparatrice des lots 34 et 35.

Que le conseil municipal a adopté, lors de sa séance régulière du 5 juin 1989 le règlement no 739 ayant pour titre "Règlement modifiant le règlement no 473 concernant le règlement de zonage de la ville de Beauport afin de modifier les limites des zones 34-R et 5-C".

Que les personnes habiles à voter dans les zones contiguës ci-dessus visées peuvent se prévaloir de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 523 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et se joindre aux personnes habiles à voter de la zone 34-R visée au règlement pour demander que le règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire à condition de présenter au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, une requête signée pour chaque zone contiguë à la zone 34-R par au moins vingt-quatre (24) personnes habiles à voter sur le règlement en question et ayant droit d'être inscrites sur la liste référendaire située dans telles zones contiguës ou par la majorité de ces personnes de ces zones contiguës si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

Donné à Beauport ce 7e jour de juin 1989

**Jean-Paul Paré, o.m.a.**  
Secrétaire-trésorier

## VILLE DE BEAUPRÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE LA  
VILLE DE BEAUPRÉ  
COMTE DE MONTMORENCY

## AVIS PUBLIC

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites, le 5 juin 1989, sur la liste référendaire des zones 66-R, 65-C, 34-R, 33-R et 60-R, zones contiguës à la zone 63-R et délimitées comme suit:

ZONES 66-R et 65-C: au Nord et à l'Ouest: par la zone 36-A;  
au Sud: par la zone 63-R;  
à l'Est: par la ligne séparatrice des lots 23 et 24;

ZONE 34-R: au Nord: par la zone 63-R;  
à l'Est: par la zone 59-C;  
au Sud: par le boulevard Beauport et boulevard Sainte-Anne;  
à l'Ouest: par la ligne séparatrice des lots 29 et 30;

ZONE 33-R: au Nord: par la zone 36-A;  
à l'Ouest: par la ligne séparatrice des lots 34 et 35;  
au Sud: par le boulevard des Montagnards;  
à l'Est: par la ligne séparatrice des lots 29 et 30;

ZONE 60-R: au Nord: par la rue des Oies-Blanches  
au Sud: par la zone 59-C;  
à l'Est: par la ligne séparatrice des lots 640 et 2;  
à l'Ouest: par la ligne séparatrice des lots 23 et 24.

Que le conseil municipal a adopté, lors de sa séance régulière du 5 juin 1989 le règlement no. 740 ayant pour titre "Règlement modifiant le règlement no. 473 concernant le règlement de zonage de la ville de Beauport afin que la zone 63-R soit modifiée pour devenir la zone 63-Rc".

Que les personnes habiles à voter dans les zones contiguës ci-dessus visées peuvent se prévaloir de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 523 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et se joindre aux personnes habiles à voter de la zone 63-Rc visée au règlement pour demander que le règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire à condition de présenter au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, une requête signée pour chaque zone contiguë à la zone 63-Rc par au moins vingt-quatre (24) personnes habiles à voter sur le règlement en question et ayant droit d'être inscrites sur la liste référendaire située dans telles zones contiguës ou par la majorité de ces personnes de ces zones contiguës si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

DONNÉ À BEAUPRÉ, CE 7e JOUR DE JUIN 1989.

**Jean-Paul Paré, o.m.a.**  
Secrétaire-trésorier

# AVIS DIVERS / APPELS D'OFFRES / SOUMISSIONS

## Appel d'offres

**GESTION NOUVEAU CONCEPT P.H. INC.**  
**RÉSIDENCE NOUVEAU CONCEPT P.H. INC.**

David Azoulay, en sa qualité de liquidateur des biens, mandaté par le Ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, Pierre Fortier, conformément à l'article 261 de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q.c.v.l.), demande par la présente des soumissions pour les éléments d'actif des sociétés mentionnées en rubrique. Ces sociétés détiennent des participations dans les résidences pour personnes retraitées suivantes: Les Marronniers de Ste-Foy, Les Marronniers de Lévis et Les Marronniers de Trois-Rivières.

Un cahier d'information sur chacune des résidences est fourni par le liquidateur des biens et est disponible à l'adresse indiquée ci-dessous dans le but d'aider les soumissionnaires éventuels. Ces cahiers d'information comprennent, entre autres, les conditions et réserves se rapportant à la vente des éléments d'actif, une description des éléments d'actif et un spécimen de l'offre d'achat. Une charge est exigée pour les cahiers d'information.

Seules les soumissions conformes au spécimen d'offre d'achat seront considérées. Les offres sous pli fermé, portant clairement sur l'enveloppe la mention "RE: LES MARRONNIERS" et incluant un chèque visé à titre de dépôt au montant de 250 000 \$ par résidence fait à l'ordre de: David Azoulay, liquidateur des biens, seront reçues par ce dernier au 2000, avenue McGill Collège, 10<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H8 au plus tard le mercredi 5 juillet 1989 à 16 h 00.

### DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

**LES MARRONNIERS DE STE-FOY**  
Résidence pour personnes retraitées située au 825, rue Arthur-Rousseau, Ste-Foy (Québec).

La bâtisse, dont la construction s'est terminée en juillet 1986, comprend 235 unités de logements. La résidence a généré des revenus totaux de 2 667 882 \$ en 1988 (3 114 153 \$ en 1987) et affichait pour mai 1989 un degré d'occupation de 68 %. Au 20 mai 1989, la résidence employait 62 personnes et le solde approximatif de l'hypothèque au 31 mai 1989 était de 9 300 000 \$. L'évaluation municipale pour l'année 1989 indique une valeur totale de 10 611 000 \$ (terrain: 505 640 \$, bâtisse: 10 105 360 \$).

**LES MARRONNIERS DE LÉVIS**  
Résidence pour personnes retraitées située au 22, rue Charles-Édouard, Lévis (Québec).

La bâtisse, dont la construction s'est terminée en juillet 1987, comprend 150 unités de logements. La résidence a généré des revenus totaux de 892 857 \$ en 1988 (302 561 \$ en 1987) et affichait pour mai 1989 un degré d'occupation de 63,33 %. Au 20 mai 1989, la résidence employait 27 personnes et le solde approximatif de l'hypothèque au 31 mai 1989 était de 6 900 000 \$. L'évaluation municipale pour l'année 1989 indique une valeur totale de 5 468 400 \$ (terrain: 357 300 \$, bâtisse: 5 111 100 \$).

**LES MARRONNIERS DE TROIS-RIVIÈRES**  
Participation de 55 % dans Les Marronniers de Trois-Rivières, une résidence pour personnes retraitées située au 1350, rue Aubuchon, Trois-Rivières (Québec).

La bâtisse, dont la construction s'est terminée en août 1986, comprend 124 unités de logements. La résidence a généré des revenus totaux de 1 613 105 \$ en 1988 (1 383 329 \$ en 1987) et affichait pour mai 1989 un degré d'occupation de 93,5 %. Au 20 mai 1989, la résidence employait 21 personnes et le solde approximatif de l'hypothèque au 31 mai 1989 était de 4 700 000 \$. L'évaluation municipale pour l'année 1989 indique une valeur totale de 5 266 300 \$ (terrain: 261 400 \$, bâtisse: 5 004 900 \$).

**INSPECTION DES RÉSIDENCES**  
Les résidences pourront être inspectées sur rendez-vous seulement. Pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec Benoit Gingues au (514) 843-2100.

**CONDITIONS ET RÉSERVES**  
Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des éléments d'actif est inclus au cahier d'information disponible pour chacune des résidences. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

**OUVREMENT DES SOUMISSIONS**  
L'ouverture des soumissions aura lieu EN PRIVÉ, le mercredi 5 juillet 1989 après 16 h 00.

Pour obtenir un exemplaire des cahiers d'information, pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Benoit Gingues ou le soussigné au (514) 843-2100.

David Azoulay  
Liquidateur des biens

**Poissant Richard**  
**Thorne Ernst & Whinney**

Member of Ernst & Whinney International

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
NO 200-11-000789-894  
No. Surintendant: 039255

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
**CAMILLE TREMBLAY** (206201047), représentant, domicilié et résidant au 782, rue de Nemours, app. 7, CHARLESBOURG (Québec) G1H2N1 et faisant affaires sous les nom et raison sociale de "AMEUBLEMENT TRIO ENR." au 3095, 1<sup>re</sup> Avenue, QUÉBEC (Québec) G1L3P5

**DÉBITEUR**  
Avis est, par les présentes, donné que CAMILLE TREMBLAY du 782, rue de Nemours, app. 7, CHARLESBOURG (Québec) a fait cession de ses biens le 7<sup>e</sup> jour de juin 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29<sup>e</sup> jour de juin 1989 à 14 heures à la Direction des faillites, 112, rue Dalhousie, bureau 002, rez-de-chaussée, QUÉBEC (Québec).

Date de Québec, ce 8<sup>e</sup> jour de juin 1989

**JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC** aux biens de Camille Tremblay

380, Grande-Allée Est Suite 240 Québec (Québec) G1R 2K2 (418) 648-6162

Jean Germain Huot & associés

**LOI SUR LA FAILLITE**  
**AVIS AUX CRÉANCIERS (ART. 39)**  
Cour N° 200-11-000700-891  
Sur N° 039020

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:**

**MARCEL SAVARD**, enseignant, résident et domicilié au 1324, av. Rousseau, SILLERY (Québec) G1S4H3.

**Débiteur**  
Avis est, par les présentes, donné que le débiteur précité, ayant déposé une proposition et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputé, en conformité de l'article 39 de la Loi sur les faillites, avoir fait une cession de ses biens le 17<sup>e</sup> jour de mai 1989 et que la première assemblée des créanciers fut tenue le 7<sup>e</sup> jour de juin 1989.

Date de Québec, ce 8<sup>e</sup> jour 1989

**Gilles M. Tremblay, M. Sc.**  
Syndic

Bureau de:  
**Gilles M. Tremblay & Associés**  
401, Grande-Allée Est  
QUÉBEC (Québec)  
G1R2J5  
Tél.: (418) 522-5355

**GILLES M. TREMBLAY & ASSOCIÉS**

**UNRESERVED PUBLIC AUCTIONEERS**  
**AVG**  
32 GOODMARK PLACE  
UNIT #6, REXDALE  
ONTARIO M9W 6J4  
FAX (416) 674-8639  
TEL: (416) 674-6744

**ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE**  
ENCANTEURS  
32 GOODMARK PLACE, SUITE 6  
REXDALE, ONTARIO M9W 6J4  
FAX (416) 674-8639  
TEL.: (416) 674-6744

LE JEUDI 15 JUIN 1989 à 10 h  
90, RUE DISSETTE  
BRADFORD, ONTARIO

(8) TRACTEURS TROIS-ESSIEUX MODÈLES RÉCENTS • (44) CAMIONS RÉFRIGÉRÉS TROIS-ESSIEUX, 1980 à 1988, 45' à 48' • (9) CAMIONS RÉFRIGÉRÉS TROIS-ESSIEUX, 48' • (3) CAMIONS, 1986 ET 1987 • (6) PLATE-FORMES TROIS-ESSIEUX ET TRI • NOUVEAU FARDIER TROIS-ESSIEUX 50 TONNES • (8) UNITÉS DE RÉFRIGÉRATION DE SURPLUS • VARIÉTÉ DE PARTIES DE REMORQUES • PNEUS • ÉQUIPEMENT D'ATELIER, ETC.

**MODALITÉS DE PAIEMENT:** ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE CERTIFIÉ. **LES CHÈQUES NON CERTIFIÉS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UNE LETTRE DE GARANTIE DE VOTRE BANQUE.**

**DATES D'INSPECTION:** LES 13 ET 14 JUIN, DE 9h À 17h, ET À 8h LE MATIN DE LA VENTE.

CONTACTEZ LES ENCANTEURS POUR OBTENIR GRATUITEMENT UNE BROCHURE DÉTAILLÉE DE LA VENTE.

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE BEAUCÉ  
N° 200-11-0004192  
Nos Surintendant: 039147-039148

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
**YVES BLOUIN** (244 055 844), homme d'affaires et DOMINIQUE BILODEAU (244 939 047), femme d'affaires, tous deux domiciliés et résidant au 318, rue St-Pierre, ST-FRÉDÉRIC DE BEAUCÉ (Québec) G0N 1P0 et faisant affaires sous les nom et raison sociale de "ALIMENTATION BLOUIN ENR." au 204, rue Principale, ST-FRÉDÉRIC DE BEAUCÉ (Québec) G0N 1P0

**DÉBITEURS**  
Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 380, Grande-Allée Est, bureau 240, Québec (Québec), le ou avant le mercredi 28 juin 1989 à 11 heures pour l'achat des lots suivants:

**LOT 1** Immeuble commercial d'environ 60' x 40', d'un étage, en revêtement d'aluminium, tout aménagé et servant d'épicerie-boucherie, située dans un secteur à développement commercial sur la route principale de la paroisse de St-Frédéric de Beauce.  
VALEUR APPROXIMATIVE: 65 000 \$

**LOT 2** Inventaire d'épicerie incluant conserves, produits surgelés, café, condiments, marchandises générales, charcuterie, bière et vin, etc.  
VALEUR APPROXIMATIVE AU DÉTAIL: 24 500 \$

**LOT 3** Mobilier et équipement d'épicerie incluant comptoirs réfrigérés, étageres, présentoirs, réfrigérateur à bière, etc.  
VALEUR APPROXIMATIVE: 25 800 \$

**LOT 4** Équipement de boucherie incluant chambre froide, congélateur, délicatiseur, emballeuse, balance et imprimante, scie à ruban, trancheur, table à dépecer, hache-viande, tranche-viande et divers accessoires, etc.  
VALEUR APPROXIMATIVE: 43 500 \$

**DANS UNE AUTRE AFFAIRE DE FAILLITE:**  
200-11-00039-898

**LOT 5** Un immeuble commercial sis au 4271, avenue Royale, St-Frédéric-Les-Neiges, d'environ 50' x 60' en structure d'acier, tout aménagé et servant de salle de réception et bar pour danse et spectacles, avec un logement au sous-sol d'environ 25' x 50'.  
VALEUR APPROXIMATIVE: 175 000 \$

**LOT 6** Mobilier et équipement de bar et salle de réception incluant tables, chaises, système de son, verres, comptoir-bar, etc.  
VALEUR APPROXIMATIVE: 22 000 \$

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N° 200-11-000789-894  
N° Surintendant: 039255

**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
**CAMILLE TREMBLAY** (206201047), représentant, domicilié et résidant au 782, rue de Nemours, app. 7, CHARLESBOURG (Québec) G1H2N1 et faisant affaires sous les nom et raison sociale de "AMEUBLEMENT TRIO ENR." au 3095, 1<sup>re</sup> Avenue, QUÉBEC (Québec) G1L3P5

**DÉBITEUR**  
**LOT 7** Inventaire de meubles incluant ensembles de chambre à coucher, fauteuils, causeuses, chaises, lampes, bibliothèques et divers éléments de décoration, etc.  
VALEUR APPROXIMATIVE AU DÉTAIL: 16 000 \$

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque de 5% du montant de la soumission pour les lots 1 et 5, et de 15% du montant de la soumission pour les autres lots, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE (nom du dossier ou numéro du dossier)", selon l'éventualité, et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions. Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

**INSPECTION DES ACTIFS**  
Les lots 1 à 4 pourront être inspectés le jeudi 15 juin 1989 de 12 heures à 17 heures au 204, rue Principale, ST-FRÉDÉRIC DE BEAUCÉ (Québec).  
Les lots 5 et 6 pourront être inspectés sur rendez-vous seulement en communiquant au préalable avec M. MARIO VAUGEIS, du bureau du syndic, au numéro (418) 648-6162.  
Le lot 7 pourra être inspecté le mardi 20 juin 1989 de 14 heures à 17 heures au 3095, 1<sup>re</sup> Avenue, QUÉBEC (Québec).  
Pour de plus amples informations concernant les lots 1 à 7, veuillez communiquer avec M. MARIO VAUGEIS, du bureau du syndic, au numéro (418) 648-6162.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissionnaires reçues le mercredi 28 juin 1989 à 11 heures au bureau du syndic soussigné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

**AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS**  
Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Date de Québec, ce 8<sup>e</sup> jour de juin 1989

**JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC**

380, Grande-Allée Est Suite 240 Québec (Québec) G1R 2K2 (418) 648-6162

**Jean-Germain Huot & associés**

**COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLESBOURG**

**AVIS PUBLIC**

Avis est par les présentes donné par le soussigné que, suite à la délégation du Conseil des commissaires par sa résolution numéro CC 8905-294, le Comité exécutif, à sa session spéciale du 2 juin 1989, a adopté la résolution numéro CE 8906-218 procédant ainsi à la vente des lots 374-7 et 374-9-1 (école Lavallière), en faveur de la firme Gestion P. Martin Inc., le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation.

Pour toute information, les contribuables peuvent s'adresser au soussigné.

Donné à Charlesbourg, ce septième jour du mois de juin 1989.

**MARIUS LÉVESQUE**  
SECRETIRE GÉNÉRAL

**ENCAN GAUTHIER INC. AUCTION**

**ENCAN PUBLIC (ST-HUBERT) MONTRÉAL, QUÉBEC**  
**LE SAMEDI, 17 JUIN 1989 • 9h00 a.m.**

**LIQUIDATION DES SURPLUS D'ÉQUIPEMENT DU GROUPE DÉSOROY & CN RAIL**

NOTE: LES GROS ÉQUIPEMENTS SE VENDRONT UN PEU APRÈS 10H00 A.M. ET DÙ À UN GRAND NOMBRE DE LOTS, IL EST POSSIBLE QUE L'ENCHÈRE SOIT RÉPARTIE À DEUX ENCANTEURS SIMULTANÉMENT.

LIEU: 3350, BOUL. SIR WILFRID LAURIER, ST-HUBERT  
TEL. LIEU: (514) 676-2140 • (514) 676-4299

**LISTE PARTIELLE:**

**PELLES:** Bucyrus Erie 71B, n/s 121068, Northwest 80D, n/s 430406, Inslay K10, pelle à câble: Northwest, n/s 19020, modèle 25 NIVELISEUR: Champion 740, n/s 740-21-369-10017. **ÉQUIPEMENT DE CONÇASSAGE:** Concasseur Giratoire Babbits BS704-11. **CAMION ARTICULÉ:** Volvo, modèle 860. **ROULEAU COMPACTEUR:** Cedar-rapide CR228, n/s 36183. **TRACTEUR SUR CHENILLES:** John Deere 350, n/s 343486; Komatsu D85A-12, n/s 11286; Komatsu D65E, n/s 28800; HD16 Allis Chalmers DP, n/s 8311. **CHARGEURS SUR ROUES:** 1977 John Deere 544B, Caterpillar 960B, n/s 89P3014, pour pièces, Massey Ferguson 2MF66, n/s 77405605; Michigan 1251A, n/s 404A653; Terex 72-51AA, n/s C-4132; Caterpillar 965B. **RETROCAVATEURS:** Case 680E, n/s 9118326; Massey Ferguson 80, n/s 164930246. **CHARGEUR SUR CHENILLES:** Komatsu D55S, n/s 4517; IHC 165, n/s 16508695. **EXCAVATRICES:** O&K RH6, n/s 86094, sujet à acceptation; John Deere JD690B, n/s 003455T; Atlas AB1902, n/s 191463111; 1979, Caterpillar 245, n/s 95V722, pour pièces seulement. **FARDIERS:** Globe (neuf), 50 tonnes; King 40 tonnes; Gardner, 2 essieux; Craig 50 tonnes. **CAMIONS:** 1987 Ford F7900, 1987 Asefal Bibeau, 2 essieux, 14' Pup; Wood, 2 essieux 72' Pup; 1984 Ford LT9000, 1980 IHC S2500 pompeur; 1977 IHC T7000 pompeur; 1981 Mack R600; 1981 Mack R600; 1979 Westernstar conv.; 1979 GMC général; Mack D4600, pour pièces; Mack B61 avec plate-forme et monte-charge; Mack B61; 1986, Ford F350, diesel, plate-forme; 1986 F150 Supercab; 1986 Chevrolet; 1984 Chevrolet; 1982 GMC; (3) 1979 Ford F350, fourgon boîte fermée 12'; 1979 Chevrolet; 1977 Autobus Ford B-500; 1976 GMC Sierra 15; 1975 Dodge 200; 1973 Camion Ford C-700; 1975 GMC, 10 roues, plate-forme pour pépère; 1973 Ford LT-880; 1972 Ford LT-880; (2) Ford F600, fourgon, boîte fermée 16'. **REMORQUES FERMÉES:** (2) 1987 Manac 45'; (2) Cancar 45'; 1977 Tramoobile 24' pompeur; 5e ROUE DOLLY; 1987 Manac Tandem; **ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION:** Diverses Placings sauteuses "Master", "Bomag", "Mikasa", "Chaufrenates "Masters" 50000 BTU, Tuelle rotative "Bartell", "Remington"; Bombardier 12 passagers; Case maxi sneaker; Chenillard Flextrac Nothwell, FN60HL, POMPE: FLYGT 2', Weda 6'; Gorman Rupp 3'; Thypon 6'; Jaeger 3XP 3'; Submersible Chaca 90 3'; Submersible Gorman Rupp 3'; WAJAX Mark-3 1-1/2"; Gorman Rupp 2". **MACHINE À VAPEUR:** Jenny 760-DEP. **BALAI MOTORISÉ:** Wayne 4 H.P. Kohler 836 LP. **GÉNÉRATRICES:** Jerry - Lite 2.5 kw; Onan 6 kw sur roues; (5) Onan 17.5 kw. **COMPRESSEUR ÉLECTRIQUE:** Sullair 12'-60 H 200 CMF. **ROULEAU VIBRATEUR:** Essak VR-28P. **COMPRESSEURS:** Garner Denver 1200 CFM; (2) Compresseur Worthington 805 CFM; Chicago pneumatique CP1855; Compac CH5160; Ford C700 fourgon avec Gardner Denver 700 CFM; Caterpillar diesel. **ATTACHEMENTS POUR CATERPILLAR & IHC:** Ripper TD25; Lame TD 20; Black Blade; Grue HIAB 3 tonnes; Godet side dump Caterpillar 977; Traction International TD20; (4) Rex mixer 7.5 V.C.; Clam shell bucket; Aile de côté pour grader; Traction Caterpillar 24' large; Traction Caterpillar 977; Traction Caterpillar pelle 245; Traction pour pelle Bucyrus 308; Traction International TD02 pont large; Traction International TD25, Compacteur, Roll-O-Factor; Compacteur Vulca Tarp; Hersa à disque; Rome Plow TRH 16 - 30; (4) Atlas Copco Silent Breakers. **PIÈCES POUR CATERPILLAR & IHC:** Transmission camion 50 tonnes; Radiateur loader 560; Sprocket Caterpillar; Radiateur Caterpillar 951; Radiateur Caterpillar 983; 951; Hub de roue de 35 tonnes; Morceau TD-20E; Essieux Grader 140G; Radiateur 769B; Radiateur TD20; Réducteur Sprocket TD25.

**ÉQUIPEMENT DE CN RAIL**  
PLUS DE 65 ITEMS  
(40+) Remorques fermées, (25+) Camionnettes, fourgonnettes, camions & divers.

**LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC**  
**APPEL D'OFFRES**

Le CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, dont les principales fonctions, droits et obligations sont:

- d'assurer la représentation des personnes placées sous un régime de protection de curatelle publique;
- de liquider les successions vacantes;
- d'administrer certaines successions vacantes et autres juridictions;
- de surveiller l'administration et d'offrir des services-conseils auprès des curateurs privés et des tuteurs;

est à la recherche d'une firme oeuvrant dans le domaine de la gestion de l'information afin de développer un système informatisé de gestion temporaire pour distribuer et remettre une réserve de revenus de placement non distribués évaluée à plus de vingt (20) millions de dollars.

Le mandat s'étendra du 22 août 1989 et au minimum, jusqu'au 17 février 1991.

Toutes les conditions de cette demande de proposition sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$, présenté sous forme de chèque certifié ou de mandat-poste fait à l'ordre du Curateur public du Québec, du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h à l'adresse ci-dessous:

**LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC**  
800, Place Victoria  
Tour de la Bourse, 6<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)

Aucune proposition reçue après la date de clôture, soit le 11 juillet 1989 à 16 h, ne sera acceptée.

Seules sont admises à présenter une proposition, les personnes, sociétés ou compagnies ayant obtenu le cahier des charges directement du Curateur public du Québec, ayant leur principale place d'affaires au Québec et rencontrant les critères de base suivants:

\* Fournir avec sa soumission une garantie de soumission: correspondant à un montant équivalent à 10% de la considération totale de la soumission par une compagnie légalement habilitée à se porter caution si la garantie est sous forme de cautionnement;

ou correspondant à un montant équivalent à 5% de la considération totale de la soumission si la garantie est sous forme d'un chèque visé en fidécommiss payable à l'ordre du Curateur public du Québec;

\* Si le fournisseur compte plus de cent (100) employés, il devra être détenteur d'une attestation émise par le ministre des Approvisionnements et Services du GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé;

La mention de l'obligation stipulée au paragraphe précédent s'impose pour tout sous-contractant d'un montant de 100 000 \$ ou plus s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC ne s'engage pas à accepter la plus basse ou tout autre proposition reçue. Toute information additionnelle peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 873-4928 ou (514) 873-4074.

**FRANÇOIS ST-CYR**, chargé de projet  
Émis le 6 juin 1989

**VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE**  
**APPEL D'OFFRES**  
**CONSTRUCTION D'UNE**  
**CLÔTURE MÉTALLIQUE OPAQUE**

La Ville de L'Ancienne-Lorette demande des soumissions pour des propositions et la construction d'une clôture métallique opaque de 3,66 et 4,57 mètres de hauteur, sur une longueur totale d'environ 215 mètres. Les documents de soumission relatifs à ce projet peuvent être obtenus au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette G2E 3J5, à compter du mardi 13 juin 1989 à 10 heures.

- Pour être considérée, toute soumission devra:
- a) être conforme au devis et documents de soumission et être présentée sur la formule de soumission intitulée "Construction d'une clôture métallique opaque";
  - b) être accompagnée d'un chèque visé pour un montant d'au moins 10% du prix de la soumission et fait à l'ordre de la Ville de L'Ancienne-Lorette ou d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville de L'Ancienne-Lorette par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire et autres garanties exigées;
  - c) être remise avant 11 heures le mercredi 21 juin 1989, au bureau du greffier, situé au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette G2E 3J5.

Les soumissions seront ouvertes le même jour à 11 h 15. La Ville de L'Ancienne-Lorette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**Le greffier et conseiller juridique**  
**SERGE MORIN, avocat**

L'Ancienne-Lorette, le 10 juin 1989

**Municipalité Village Ste-Croix**

**AVIS PUBLIC**  
**SOUMISSION**  
**CUEILLETTE ET TRANSPORT DE VIDANGES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donne par le soussigné, secrétaire-trésorier de ladite municipalité, que lors de la séance régulière du 6 juin 1989, par une résolution numéro 88-1989, le Conseil municipal s'autorise à demander des soumissions pour la cueillette et le transport des vidanges, une fois par semaine, sur le territoire municipal du village de Sainte-Croix. Les vidanges seront déposées au site d'enfouissement sanitaire situé au rang Pointe-du-Jour, paroisse de Saint-Flavien de Lotbinière.

L'entrepreneur doit détenir l'équipement requis pour l'exécution de son contrat et détenir une assurance responsabilité. De plus, il doit offrir le service de conteneurs pour certains commerces demeurant à la charge des utilisateurs. Les vidanges doivent être ramassées deux (2) fois par semaine à l'École La Mennais (École Famphile-Lemay, le Centre d'accueil) et certains commerces (ex.: restaurants). De plus, la cueillette pour les chalets doit être faite du 1er mai au 15 septembre, Côte à Mogené, du 1er mai au 1er novembre, Côte du Bateau.

Les soumissions sont demandées pour une période d'un an. Elles devront être soumises par écrit, sous enveloppe scellée avec la mention "SOUMISSION - VIDANGES" et déposées au secrétariat municipal, 6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0, pour le 20 juin 1989, 16 heures. Elles seront considérées lors de la séance du Conseil municipal, le même jour à 18 heures 30.

Le Conseil ne s'engage à prendre ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Pour toutes informations supplémentaires, soit le nombre d'usagers et commerces imprécis, veuillez vous présenter au secrétariat municipal ou téléphoner au (418) 928-3494, durant les heures de bureau.

Donné à Sainte-Croix, ce huitième jour de juin, de l'an mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

**Bernard Lepage**  
**Secrétaire-trésorier**

**Appel d'offres**

Propriétaire: **Municipalité de Saint-David-de-l'Aubervière**  
Projet: **Relocalisation de la bibliothèque municipale dans l'édifice du Centre Multi-Sports**  
Architecte: **L. JACQUES HÉBERT, ARCHITECTE**  
829, rue Commerciale  
Saint-David, Lévis (Québec)  
G6W 1G6 Tél.: (418) 835-1691  
Ingénieurs: **GROUPE CONSEIL POLYGE**  
1090, Louis-Riel  
Sainte-Foy (Québec)  
G1W 4A5 Tél.: (418) 651-8354

Le propriétaire demande des soumissions pour la relocalisation de la bibliothèque municipale dans l'édifice du Centre Multi-Sports.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction au sens de la loi sur la qualification des entrepreneurs en construction qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements, pourront être obtenus, sur préavis téléphonique de 24 heures, au siège social du propriétaire, 784, Commerciale, Saint-David, tél.: (418) 833-7651, à partir de quatorze (14) heures, le 13 juin 1989, contre un dépôt encaissable de cent dollars (100\$) fait par chèque visé au nom de la ville de Saint-David-de-l'Aubervière, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Le remboursement est pour les entrepreneurs généraux qui soumettront un prix pour l'exécution des travaux. Les sous-traitants seront remboursés sur preuve de soumission au BSDQ, plus le reçu de la ville.

Les documents pourront être consultés aux bureaux de l'Association de la Construction de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant égal à dix (10) pour cent du montant de la soumission, à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante (50) pour cent du prix du contrat.

Les soumissions en trois (3) exemplaires dont un original et 2 copies, dans des enveloppes cachetées et clairement identifiées comme soumissions pour la Bibliothèque Saint-David-de-l'Aubervière adressées au greffier de la ville, seront reçues au siège social du propriétaire, 784, Commerciale, Saint-David G6W 1E9 au bureau du soussigné, au plus tard le 5 juillet 1989, à quatorze heures (2 heures P.M.). Elles seront ouvertes au même endroit. L'ouverture des soumissions est publique.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**Germain Lavoie, o.p.m.a.**  
**Greffier de la ville**

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC**

**COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**CONSULTATION PUBLIQUE**  
**SUR LA MISE EN VALEUR DU LITTORAL DU SAINT-LAURENT**

**LIEU:** Siège social de la CUQ  
399, rue Saint-Joseph Est  
Québec

**DATE:** 20 juin 1989

**HEURE:** 19 h 30

La Commission de l'aménagement et de l'environnement est heureuse d'inviter toute personne ou groupe intéressé à lui faire connaître sa position sur les projets reliés à la mise en valeur du littoral du Saint-Laurent, présentés par le Service d'aménagement du territoire de la CUQ à cette commission, le 16 mai 1989.

De façon à faciliter la présentation des exposés, la Commission souhaite recevoir avant le 20 juin 1989, tout document établissant la position de l'intervenant. La Commission entendra prioritairement les intervenants qui auront produit un document écrit et permettra ensuite des exposés oraux.

Les documents concernant ce sujet peuvent être consultés au Service d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec et dans les principales bibliothèques du territoire de la Communauté.

Veuillez faire parvenir vos commentaires ou mémoires à monsieur Michel Quimper, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec G1K 8E2.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec monsieur Michel Quimper, 529-8771 (342).

Québec, le 3 juin 1989

**Denis St-Martin, avocat**  
**Secrétaire de la CUQ**

**Commission scolaire des Découvreurs**

**AVIS PUBLIC**

**VENTE DE L'ÉCOLE PHYSIQUE SAINT-DENYS**

La commission scolaire des Découvreurs demande des soumissions publiques, conformément à la résolution C.E. 212-88-89, pour la vente de l'école physique Saint-Denys et du lot 390-228 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy. La superficie du lot 390-228 est de 18 664,2 mètres carrés (200 900 pieds carrés). L'école physique Saint-Denys est située au 1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy (Québec).

La mise à prix initiale est de un million huit cent soixante-quinze mille dollars (1 875 000\$).

**Conditions et modalités particulières**

1. La commission scolaire des Découvreurs recevra jusqu'à 14 heures, le mardi 4 juillet 1989, au 945, avenue Wolfe, Sainte-Foy G1V4E2, des soumissions sous enveloppes scellées, portant la mention "soumission pour la vente de l'école physique Saint-Denys".
2. Tout soumissionnaire devra remettre son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire des Découvreurs.
3. Les soumissions seront ouvertes à la salle des commissaires de la commission scolaire des Découvreurs, à 14h30, le mardi 4 juillet 1989.
4. Un chèque visé fait à l'ordre de la commission scolaire des Découvreurs et représentant 10% du montant total de la soumission sera exigé lors du dépôt de la soumission et le solde sera payable comptant lors de la signature de l'acte notarié par le soumissionnaire retenu.
5. La soumission devra être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours à partir de l'heure et du jour de clôture des soumissions et le soumissionnaire retenu devra s'engager à signer l'acte de vente à l'intérieur de cette période de quatre-vingt-dix (90) jours.
6. En cas de désistement du soumissionnaire retenu, la commission scolaire gardera le dépôt de 10% à titre de dommages-intérêts liquidés d'avance.
7. Tout soumissionnaire peut se procurer les documents de soumission et obtenir tout renseignement supplémentaire en s'adressant à madame Nancy Walsh au 945, avenue Wolfe, Sainte-Foy, bureau A-5110, 5e étage, au numéro de téléphone 652-2117, durant les heures régulières de bureau.
8. La commission scolaire des Découvreurs ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.
9. La commission scolaire des Découvreurs devra obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation avant de conclure toute transaction relative à la présente soumission.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 2 juin 1989.

**Le secrétaire général**  
**Pierre R. Tremblay, avocat**

**Commission de contrôle de l'énergie atomique Atomic Energy Control Board**

**Chargé de projets**

La Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) est l'organisme fédéral chargé de s'assurer qu'aucun risque indu pour la santé et la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement ne résulte des utilisations de l'énergie nucléaire au Canada.

La CCEA est à la recherche d'un chargé de projets bilingue au sein de sa Division de l'accréditation des opérateurs et des établissements de recherche, afin de l'aider à s'assurer que les accélérateurs de particules et les réacteurs de recherche répondent aux exigences réglementaires.

Le candidat choisi devra gérer les projets d'autorisation des accélérateurs et des réacteurs de recherche, évaluer la pertinence des renseignements fournis à la CCEA d'après les exigences réglementaires; effectuer des inspections et participer à l'élaboration de guides, de documents sur les permis et autres normes de délivrance des permis.

Il doit être titulaire d'un diplôme universitaire en sciences ou en génie ou l'équivalent déterminé suivant la formation et l'expérience de travail. De plus, il devra posséder une expérience particulière et une connaissance approfondie de la conception ou de l'exploitation des accélérateurs de particules ou des réacteurs de recherche, exigence qui peut être satisfaite par dix années ou plus d'expérience connexe. (Note: Les candidats qui ont moins d'expérience dans la conception ou l'exploitation des accélérateurs de particules ou des réacteurs de recherche pourront être considérés s'ils démontrent une facilité d'adaptation et qu'ils peuvent satisfaire rapidement les exigences de ce poste.

Avoir de l'aptitude à travailler en collaboration au sein d'un petit groupe; à communiquer et à traiter efficacement avec les titulaires de permis, ainsi que de bonnes aptitudes pour l'analyse, sont des qualités essentielles.

Une connaissance de la physique des réacteurs, de l'ingénierie et de la physique des sous-particules atomiques et une expérience de la radioprotection sont des qualités souhaitées.

Le traitement sera établi en fonction des qualités et de l'expérience de la personne choisie jusqu'à concurrence de 60 095 \$ par année. La CCEA offre un excellent ensemble d'avantages sociaux.

Toute personne désireuse de poser sa candidature est priée d'envoyer son curriculum vitae, en mentionnant le numéro de concours 1232.04.03.E, au plus tard le 28 juin, 1989 à:

Michelle Lachance  
Coordonnatrice des ressources humaines  
Commission de contrôle de l'énergie atomique  
C.P. 1046  
Successale B  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5S9



La CCEA offre à ses employés des chances égales d'emploi et applique une politique de non-fumeurs au travail.

**Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.**  
Syndic

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:**  
**VOLCANO INC. Débitrice**  
**VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS**

Des soumissions sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits, lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot.

- Lot 1. Immeuble comprenant:**
- Bâtisse industrielle située au 4300, avenue Beaudry, St-Hyacinthe, Québec, et dont la superficie est d'environ 90 000 pieds carrés.
  - Terrain ayant une superficie d'environ 750 000 pieds carrés. Evaluation municipale: 4 834 000 \$
- Lot 2. Machinerie, équipement et outillage de l'usine située au 4300, avenue Beaudry, St-Hyacinthe, Québec**  
Valeur aux livres: 1 306 000 \$
- Lot 3. Mobilier et équipement de bureau de l'usine située au 4300, avenue Beaudry, St-Hyacinthe, Québec**  
Valeur aux livres: 178 000 \$
- Lot 4. Matériel roulant comprenant 2 véhicules**  
Valeur aux livres: 12 000 \$
- Lot 5. Inventaire comprenant:**
- a) 2020, Ste-Anne, St-Hyacinthe, Québec  
Accessoires et pièces de rechange pour bouilloire résidentielle et commerciale  
Coût estimé: 2 800 000 \$
  - b) 4300, avenue Beaudry, St-Hyacinthe, Québec  
Matières premières  
Produits en cours  
Produits finis  
Coût estimé: 700 000 \$  
Coût estimé: 235 000 \$  
Coût estimé: 260 000 \$

- Lot 6. Centre de service situé au:**  
**4300, avenue Beaudry, St-Hyacinthe, Québec**
- a) Stocks: accessoires et pièces de rechange pour bouilloires résidentielles et commerciales  
Coût estimé: 100 000 \$
  - b) Mobilier de bureau et outillage  
Valeur aux livres: 16 000 \$

- c) Droits, titres et intérêts du syndic dans le nom Volcano, ainsi que les dessins, plans, brevets et marque de commerce
- d) Matériel roulant comprenant 9 camions
- e) Droits, titres et intérêts du syndic dans les baux

- Lot 7. Centre de service situé au:**  
**9660, rue Colbert, Ville d'Anjou, Québec**
- a) Stocks accessoires et pièces de rechange pour bouilloires résidentielles et commerciales  
Coût estimé: 388 000 \$
  - b) Mobilier de bureau et outillage  
Valeur aux livres: 76 000 \$

- c) Droits, titres et intérêts du syndic dans le nom Volcano, ainsi que les dessins, plans, brevets et marque de commerce
- d) Matériel roulant comprenant 2 camions
- e) Droits, titres et intérêts du syndic dans les baux

- Lot 8. Centre de service situé au:**  
**2255, rue Sidibe, Trois-Rivières, Québec**
- a) Stocks: accessoires et pièces de rechange pour bouilloires résidentielles et commerciales  
Coût estimé: 249 000 \$
  - b) Mobilier de bureau et outillage  
Valeur aux livres: 19 000 \$

- c) Droits, titres et intérêts du syndic dans le nom Volcano, ainsi que les dessins, plans, brevets et marque de commerce
- d) Matériel roulant comprenant 8 camions
- e) Droits, titres et intérêts du syndic dans les baux

- Lot 9. Centre de service situé au:**  
**1875, A.R. Décairy, Québec (Québec)**
- a) Stocks: accessoires et pièces de rechange pour bouilloires résidentielles et commerciales  
Coût estimé: 479 000 \$
  - b) Mobilier de bureau et outillage  
Valeur aux livres: 35 000 \$

- c) Droits, titres et intérêts du syndic dans le nom Volcano, ainsi que les dessins, plans, brevets et marque de commerce
- d) Matériel roulant comprenant 12 camions
- e) Droits, titres et intérêts du syndic dans les baux

- Lot 10. Centre de service situé au:**  
**2710, Lancaster Road, Unit 113, Ottawa, Ontario**
- a) Stocks: accessoires et pièces de rechange pour bouilloires résidentielles et commerciales  
Coût estimé: 136 000 \$
  - b) Mobilier de bureau et outillage  
Valeur aux livres: 20 000 \$

- c) Droits, titres et intérêts du syndic dans le nom Volcano et Boiltech, ainsi que les dessins, plans, brevets et marque de commerce
- d) Matériel roulant comprenant 9 camions
- e) Droits, titres et intérêts du syndic dans les baux

- Lot 11. Centre de service situé au:**  
**1275, Morning Side Avenue, Unit 9, Scarborough, Ontario**
- a) Stocks: accessoires et pièces de rechange pour bouilloires résidentielles et commerciales  
Coût estimé: 162 000 \$
  - b) Mobilier de bureau et outillage  
Valeur aux livres: 16 000 \$

- c) Droits, titres et intérêts du syndic dans le nom Volcano et Boiltech, ainsi que les dessins, plans, brevets et marque de commerce
- d) Matériel roulant comprenant 5 camions
- e) Droits, titres et intérêts du syndic dans les baux

- Lot 12. Centre de service situé au:**  
**20306, 107 Avenue, Winterburn, Edmonton, Alberta**
- a) Stocks: accessoires et pièces de rechange pour bouilloires résidentielles et commerciales  
Coût estimé: 203 000 \$
  - b) Mobilier de bureau et outillage  
Valeur aux livres: 16 000 \$

- c) Droits, titres et intérêts du syndic dans le nom Volcano et Boiltech, ainsi que les dessins, plans, brevets et marque de commerce
- d) Matériel roulant comprenant 6 camions
- e) Droits, titres et intérêts du syndic dans les baux

- Lot 13. Centre de service situé au:**  
**7-8115, 4th Street S.E., Calgary, Alberta**
- a) Stocks: accessoires et pièces de rechange pour bouilloires résidentielles et commerciales  
Coût estimé: 190 000 \$
  - b) Mobilier de bureau et outillage  
Valeur aux livres: 18 000 \$

- c) Droits, titres et intérêts du syndic dans le nom Volcano et Boiltech, ainsi que les dessins, plans, brevets et marque de commerce
- d) Matériel roulant comprenant 5 camions
- e) Droits, titres et intérêts du syndic dans les baux

Les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic, Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc., lequel les recevra jusqu'à 14 h, le 23e jour de juin 1989.

Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit "SOUMISSION - VOLCANO INC."

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins quinze pour cent (15%) du montant de la soumission; pour les immeubles, le dépôt exigé est de 5 pour cent.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic, à 14 h, le 23e jour de juin 1989.

**CONDITIONS ET RÉSERVES**  
Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'Article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente sous réserve des additions, modifications ou omissions en totalité ou en partie des conditions de vente apportées par le syndic.

Le détail de toutes les conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou sur les lieux lors de l'inspection et les dites conditions et réserves seront affichées dans les lieux où les biens sont offerts en vente.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

**INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF**  
Les biens mentionnés aux lots 1 à 13 se trouvent aux adresses mentionnées à chaque lot.

Les lieux précités seront ouverts pour l'inspection des éléments d'actif en question sur rendez-vous seulement.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Réjean Chrétien, du bureau du syndic au numéro de téléphone (514) 774-5326.

Montréal, le 8e jour de juin 1989.

**RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.**  
Syndic  
**ROLAND CHRÉTIEN**  
Responsable de l'actif  
**RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.**  
600, rue de La Gauchetière Ouest  
Bureau 1900  
Montréal (Québec) H3B 4L8  
Tél.: (514) 879-1385



# Gil Rémillard répond au Conseil de presse du Québec Pas de droit à l'immunité absolue pour les journalistes

Aux yeux de ce gouvernement, il ne saurait être question d'accorder aux journalistes un droit à l'immunité absolue face à la justice, une position « inacceptable », a déclaré le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard.

par ANDRÉ DIONNE  
LE SOLEIL

Et s'il devait y avoir une législation en cette matière comme le demandait jeudi soir le Conseil de presse du Québec, ce n'est qu'avec beaucoup de prudence qu'une immunité relative pourrait être établie sans pour autant diminuer la portée des autres droits reconnus.

M. Rémillard répondait ainsi au Livre blanc que lui remettait le CPQ lors d'une réunion de l'en-

semble des conseils de presse du Canada. Ce document évite justement de réclamer l'immunité complète pour les journalistes et lui préfère le droit à la protection des sources d'information et du matériel recueilli.

Le ministre Rémillard s'est dit cependant prêt à discuter de cette question avec les organismes professionnels du Québec pour tenter de « trouver cet équilibre » qu'il juge difficile entre la protection des sources et du matériel journalistiques et les autres droits com-

me le respect à la vie privée, à la réputation, la présomption d'innocence et le droit à une défense pleine et entière.

Le défi, a dit M. Rémillard, est de parvenir à concilier liberté de presse et droit du public à l'information tout en maintenant le respect des droits et libertés individuelles consacrés dans les lois existantes.

### Les deux courants

Jeudi matin dernier, la Cour suprême du Canada rendait un jugement qui n'accordait aucun statut pour la journaliste Marilyn Moysa de l'Alberta, pas même une immunité relative, la forçant donc à livrer son témoignage devant les membres du « Labour Relations Board ».

C'est le courant conservateur qui peut avoir comme conséquence l'organisation d'une presse très officielle avec le risque que les journalistes soient perçus comme des informateurs de la police et voir ainsi leurs sources se tarir.

Plus libérale est une décision de la cour d'appel de la Nouvelle-Ecosse (*The Citizen vs Coates 1986*) qui affirme que dans chaque cas, les intérêts de la presse doivent être pris en considération par rapport aux intérêts de celui qui demande la divulgation des sources d'information.

Cette décision, dit M. Rémillard, se rapproche des courants de la jurisprudence anglaise et américaine en la matière.

### Une loi?

Certains principes doivent guider cette discussion, affirmait d'emblée le ministre Rémillard.

Moins le législateur interviendra, mieux la société s'en portera.

L'intervention de l'État dans le monde de la presse doit se limiter à certains impératifs dont la concentration des entreprises de presse.

Dans cette perspective où il faut limiter l'invention de l'État, il est exclu, dit le ministre, d'accorder le secret professionnel qui aurait comme conséquence de placer les journalistes « au-dessus des autres citoyens ». Le journaliste ne se prête pas aux listes fermées, au corporatisme.

Par ailleurs, un tel statut, ajoutait le ministre, pourrait permettre à certains journalistes d'échapper à leurs responsabilités d'ordre public et d'offrir moins de rigueur dans leurs recherches et comptes-rendus.

## « La presse et la vie privée »

# La dégradation est sensible

« Facilité, dégradation, kidnappage de la vie privée, jaunisme exécrable, voyeurisme, domination de l'esprit commercial, trivialisation de l'information, etc., etc. ».

par ANDRÉ DIONNE  
LE SOLEIL

Ces quelques mots qui en disent long sont revenus très souvent au cours d'une journée de réflexion organisée par le Conseil de presse du Québec dont le thème était « La presse et la vie privée ». Et les journalistes présents, une cinquantaine tout au plus, se sont servis une « volée de bois vert » en regardant évoluer leur métier et les entreprises de presse.

Très peu de journalistes sont intervenus pour apporter des nuances du style « c'est pas si pire que ça ». Au contraire, ils ont tous noté une dégradation sensible de la qualité des informations dans les différents médias, écrits ou électroniques, d'une tendance très nette à ne plus de soucier du respect de la vie privée des gens et cela dans un cadre commercial de plus en plus avilissant, le mercantilisme pris en son sens péjoratif.

Ces invités de la table-ronde de l'après-midi étaient la journaliste

Denise Bombardier dont la vie privée a été passablement étalée au grand public, M. Jean-Guy Lacroix, de l'Association nationale des téléspectateurs, Claude Saint-Laurent, psychiatre, et Peter Hadekel, chroniqueur économique au journal *The Gazette*.

Quant aux praticiens de ce type de métier tant décrié, ils étaient tout simplement absents. Certains avaient pourtant été formellement invités.

### La vente

Pour Mme Bombardier, les directions des journaux auxquelles se sont associés nombre de journalistes ont « kidnappé la vie privée des gens au profit de la vente » devenue l'objectif principal du courant actuel de la presse.

« On a opté pour le voyeurisme de façon systématique, on a troqué l'intelligence pour la mesquinerie et la facilité. »

Jean-Guy Lacroix, pour sa part, a souligné l'usage progressif et soutenu des sondages de l'opinion publique comme s'il fallait niveler

l'opinion de la société et ainsi passer outre à celles qui peuvent être différentes.

En psychiatre, Claude Saint-Laurent a décrit les relations qui peuvent s'établir entre le journaliste et le consommateur, celui-ci utilisant « le commérage pour se retrouver dans ce citoyen insignifié ».

Et Mme Bombardier de souligner que plusieurs journalistes sont demeurés « responsables alors que d'autres ont choisi de fouiller dans les poubelles ».

Par ailleurs, le journaliste du *Devoir* Louis-Gilles Francoeur, parlant de l'écrit qu'il connaît mieux, constate aussi que le sensationnalisme passe avant tout.

Il notait également que la planification de la couverture d'une élection passe maintenant par les mains des technocrates des entreprises de presse: le marketing, les ressources humaines, les ressources techniques, l'administrateur, les relations publiques. Ainsi l'information comme critère premier est abandonnée au profit de l'analyse des coûts et du rendement commercial d'un certain type de couverture.



**Centre Jardin BOURBEAU**  
Grainetier • Fleuriste • Paysagiste • Pépiniériste

## L'ÉTÉ EN BEAUTÉ

grand choix d'arbres



**ACHETEZ DU PRODUCTEUR ET PAYEZ MOINS CHER**  
**Aménagement paysager**



**ESTIMATION GRATUITE**  
Vous rêvez d'un beau terrain? Ne rêvez plus, venez au **CENTRE JARDIN BOURBEAU**

Nos décorateurs paysagistes vous aideront à réaliser votre rêve. Nous effectuons des aménagements paysagers complets, tant résidentiel que commercial.

**Tout ce dont un terrain a besoin, nous l'avons!**  
• Terre • Tourbe de 1re qualité  
• Interbloc • Sable • Gravier • Tuiles

**GRANDE VARIÉTÉ DE FLEURS ANNUELLES**  
Géraniums, bégonias, impatiences, pétunias, etc.

**TERRE À JARDIN**  
30 L  
**2.50\$** le sac  
OU  
**5\$** pour 3 sacs

**La compétence de notre personnel fait la différence**

Venez visiter nos serres d'annuelles




**LE PLUS GRAND CHOIX D'ARBUSTES DANS LA RÉGION** Dépositaire

**8285, 1re Avenue, Charlesbourg 623-5401**

**OUVERT 7 JOURS 5 SOIRS**

## CENTRE du RASOIR FINE LAME

SPÉCIAUX

# Fête des Pères



**BRAUN 235**  
**49.88**

RASOIR LINÉAIRE ÉLECTRIQUE à cordon



**BRAUN RASOIR ÉLECTRIQUE**  
Système 1-2-3  
**79.88**

Inclus avec tout achat de rasoir



**INTERPLAK FEPB2**  
DETACHEUR DE PLAQUE DENTAIRE Rechargeable  
**149.88**



**REMINGTON 67X 3000**  
RASOIR RECHARGEABLE  
**89.88**



**BRAUN RASOIR ÉLECTRIQUE**  
AB1  
**24.88**



**REMINGTON MVB3**  
LEKTRO BLADE Rechargeable Tête pivotante  
**22.88**



**BRAUN RASOIR ÉLECTRIQUE**  
44-5010 DROIT  
**12.88**



**PHILIPS 550**  
RASOIR ÉLECTRIQUE  
**59.88**



TROUSSE DE VOYAGE  
**17.88**

**Entretien à vie du rasoir**  
**30 jours d'essai gratuit**

40 MAGASINS / 30 ANS EN AFFAIRES

## CENTRE du RASOIR FINE LAME

- Place Fleur de Lys, Québec 529-0711
- Les Galeries de la Capitale, Québec 627-2378
- Place Ste-Foy, Sainte-Foy 653-1710
- Les Galeries Chagnon, Lévis 835-1415

# Une fenêtre signée Bouclair

LA MAISON

LIQUIDATION

**5 500 STORES HORIZONTAUX**  
P.V.C. et aluminium

à partir de **4.99**  
(18 x 45 P.V.C.)

**Très grand choix de couleurs et grandeurs en magasin.**

**STORES**

LE PRIX COURANT BOUCLAIR EST JUSQU'À

**\*65% DE MOINS**

\*Vous ne payez jamais le prix proposé dans le catalogue de nos fournisseurs. Vous payez toujours moins.

Toutes les

## DENTELLES, VOILAGES

DOUILLETES ET COUVRE-LITS sur commande

• PARK AVENUE PARO

rabais de **25%**

Le rabais s'applique aussi sur tous les TISSUS À RECOUVREMENT en magasin

PLUS DE

## 1 000 DOUILLETES

en magasin

Unies, imprimées, à troufrou ou d'allure contemporaine, elles sauront vous plaire.

**39.99 à 244.99**

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE

RESIDENTIEL ET COMMERCIAL

**GRATUIT**

MARCHANDISE AU MÊME PRIX QU'EN MAGASIN

**LA OÙ L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!**

VANIER 581-0644

NEUFCHÂTEL 843-9338

SAINTE FOY 653-6788

LA CAPITALE 678-8768

LÉVIS 633-4218

RIMOUSKI 723-5151

CHICOUTIMI 548-3535

TROIS RIVIÈRES 819-378-8855

SHAWINIGAN 526-5411